



Ville de Fribourg

Service des affaires bourgeoises

Rapport de gestion

—
2018



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	2
INSTITUTIONS BOURGEOISIALES	3
1. ORGANISATION	5
2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION	5
3. FORMATION CONTINUE	5
4. GESTION	6
5. ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE	6
6. ACTIVITÉS ET TRAVAUX EFFECTUÉS	8
6.1. FORÊTS	8
6.2. DOMAINES AGRICOLES	14
6.3. MONTAGNES	15
6.4. JARDINS FAMILIAUX	15
6.5. VIGNES	16
6.6. BÂTIMENTS LOCATIFS	18
6.7. BOURGUILLON	19
7. ACHAT DE PROPRIETES	19
8. VENTE DE PROPRIETES	19
9. AUTRES ACTIVITES	20
10. CHANGEMENT D'EXPLOITANTS	22
11. DIVERS	23
12. LES BONNESFONTAINES, RÉSIDENCE BOURGEOISIALE	24
12.1 DIRECTION	24
12.2 SOINS	32
12.3 HÔTELLERIE	36
12.4 ADMINISTRATION	40
12.5 VIE SOCIALE	41
13. CAISSE DES SCHOLARQUES	43
14. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER	43

AVANT-PROPOS

2018 a été une année bien remplie pour le Conseil bourgeois ainsi que pour l'administration des Affaires bourgeois. Le Conseil s'est réuni à douze reprises et a soutenu la direction dans toutes les décisions importantes. La bonne entente au sein du Conseil a permis de développer les Affaires bourgeois de façon très positive durant une année particulièrement chargée.

Plusieurs dossiers entamés en 2017 ont connu un développement heureux durant cette année. On citera tout d'abord la centrale de chauffe qui alimente depuis octobre les bâtiments de la Route des Bonnesfontaines 24-38, entre autres la Résidence bourgeois, la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse et bientôt les futurs appartements seniors. Cette centrale est intéressante financièrement puisqu'elle offre un débouché pour le bois des forêts bourgeois mais aussi écologiquement puisqu'elle est une source énergétique verte. Ensuite, les rénovations à la ferme des Muèses ainsi que le remplacement du hangar se sont aussi réalisés cette année.

Le projet d'appartements seniors se développe comme prévu : le permis de construire a été délivré et les travaux ont débuté en janvier 2019. Si le chantier ne connaît pas de surprise, les premiers locataires pourraient y entrer en automne 2020.

Des nouveaux projets ont vu le jour durant l'année. Suite à l'annonce du départ de son locataire à l'Aigle Noir, le comité a proposé à la Fondation St-Louis de reprendre la gestion de ce restaurant pour lui donner un caractère intégratif. Devant subir d'importants travaux de rénovation, le restaurant ouvrira ses portes en automne 2019.

Les terrains de Chambliaux sont devenus le centre d'attention du canton qui entend donner à ce secteur une véritable vocation urbaine. Cela nécessiterait la couverture de l'autoroute. L'assemblée bourgeois a accepté de participer financièrement aux études préalables. Le Conseil suivra avec attention ce projet.

L'année 2018 aura aussi été une année particulière dans l'organisation du Service puisque son Chef de service, M. Gérard Aeby, a atteint l'âge de la retraite. Ce rapport est l'occasion de le remercier pour ses quarante années passées au sein de l'administration bourgeois. Durant toutes ces années, M. Aeby s'est voué corps et âme à en valoriser le patrimoine bâti : les chalets sont recouverts de beaux toits de tavaillons, les exploitations agricoles et vinicoles ont des installations modernes, les immeubles sont entretenus, le restaurant du Gothard a retrouvé son faste et il en sera bientôt de même pour l'Aigle Noir. Le Conseil est très reconnaissant à M. Aeby pour son dévouement et le remercie chaleureusement. Il se réjouit de collaborer avec le nouveau Chef de service, M. Philippe Berset. Avocat de formation et ayant travaillé à la DAEC, M. Berset traitera des gros dossiers d'aménagement du territoire. Le Conseil sait qu'il peut compter sur une équipe soudée qui facilitera l'entrée en fonction de M. Berset. Il remercie tout particulièrement M. Philipona, Responsable administratif, M. Pauchard, Responsable de l'exploitation forestière, M. Morard, Directeur de la Résidence bourgeois, M. Kuenlin, Directeur de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse, ainsi que l'ensemble du personnel de l'administration et de l'exploitation forestière et les exploitants des domaines agricoles, des vignes et des montagnes, sans oublier les membres des diverses Commissions.

Antoinette de Weck
Vice-Syndique
Directrice des Affaires bourgeois

INSTITUTIONS BOURGEOISIALES

Les Institutions bourgeoisiales de la Ville de Fribourg sont régies par la législation sur les Communes (en particulier par le chapitre V de la LCo), par le Règlement d'administration des Institutions bourgeoisiales de la Ville de Fribourg (du 25 octobre 2005) et par les prescriptions spéciales, notamment par les actes de fondations, ainsi que, subsidiairement, par le droit coutumier.

Les Institutions bourgeoisiales sont composées de la Régie des Copropriétés bourgeoisiales et des Fondations bourgeoisiales suivantes :

- a) la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois ;
- b) la Caisse des Fonds Pies ;
- c) la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial ;
- d) la Caisse des Scholarques ;
- e) la Fondation Moosbrugger.

Ces Institutions sont autonomes financièrement et sont administrées par le Service des affaires bourgeoisiales.

Période administrative 2016-2021

Pour la période administrative précitée, le Conseil communal a désigné les personnes suivantes au sein des différentes Commissions, soit

Conseil bourgeoisial

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Conseil des Bonnesfontaines

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Bettin Jean-Luc
- Rey Marie-Claire
- Schoenenweid André
- Studer Michel

Conseil de Fondation de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (FFJ)

Délégués :

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Ackermann Béatrice
- Fasel Blaise
- Richard Claude

Les Scholarques sont élus par le Conseil communal, sur présentation de la Chambre, et demeurent en fonction jusqu'à la fin de l'année civile dans laquelle ils ont atteint l'âge de 70 ans.

Chambre des Scholarques

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Müller-Schorderet Martine, Vice-Présidente
- Dessonnaz Jean-Daniel
- Dorand Jean-Pierre
- Gisler Jean-Robert
- Kessler Niklaus (démission le 17 février 2018)
- Stucky François

Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Egger Claudéric
- Moussa Elias
- Rey Benoît
- Sudan Dimitri

Commission de bâtisse - Logements pour seniors

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Baeriswyl Franz
- Rey Benoît
- Schoenenweid André

Commission de bâtisse – Bonnesfontaines, agrandissement de la salle à manger

- de Weck Antoinette, Vice-Syndique, Présidente
- Aronna Giorgio
- Schönenweid André

Pour la période administrative précitée, l'Assemblée bourgeoisiale a élu les personnes suivantes au sein de la Commission vérificatrice des comptes :

Commission vérificatrice des comptes

- Genoud-Page Madeleine, Présidente (élue lors de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 mai 2018)
- Bourrier Hervé
- Lateltin Eric
- Sacerdoti Alexandre

1. ORGANISATION

Le Service des affaires bourgeoisales est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique.

La fonction de Chef de service est assurée par M. Gérard Aeby.

Le responsable administratif est M. Georges Philipona et le responsable de l'exploitation forestière M. Pierre-Henri Pauchard.

2. ADMINISTRATION ET EXPLOITATION

■ Administration

- une aide-comptable à 80 %
- une employée d'administration à 100 %
- une employée de commerce à 100 %
- une secrétaire à 50 %
- un concierge-caviste à 100 %

soit au total 5 personnes pour un taux d'occupation de 430 % au 31 décembre 2018.

■ Exploitation

- un contremaître à 100 %
- trois forestiers-bûcherons à 100 %

soit au total 4 personnes pour un taux d'occupation de 400 %.

3. FORMATION CONTINUE

Le personnel du Service suit les cours de formation nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

■ Formation d'apprentis

Trois apprentis sont formés dans les métiers suivants :

- une employée de commerce
- deux forestiers-bûcherons

4. GESTION

Les biens des différentes Institutions sont gérés par les Commissions suivantes :

- Le **Conseil bourgeoisial**, composé de 7 membres, a siégé à 12 reprises (9).
- Le **Conseil des Bonnesfontaines**, dont les 5 membres se sont rencontrés à 6 (5) reprises (séance avec la Commission du personnel y compris), gère la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines.
- La **Chambre des Scholarques**, composée de 7 membres, a siégé à 1 (1) reprise.
- Le **Conseil de Fondation de la Fondation C.-J. Moosbrugger**, composé de 7 membres, s'est réuni à 2 (3) reprises.
- La **Commission de bâtisse - Logements pour seniors**, composée de 11 membres dont 5 membres de diverses Commissions bourgeoisiales, s'est réunie à 2 (7) reprises.
- La **Commission de bâtisse – Les Bonnesfontaines – Agrandissement de la salle à manger**, composée de 7 membres, s'est réunie à 3 (0) reprises.
- La **Commission vérificatrice des comptes**, composée de 4 membres, s'est réunie à 2 (2) reprises.

5. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Il y a eu 2 (2) Assemblées bourgeoisiales. Elles se sont déroulées à l'Hôpital des Bourgeois, salle Rossier, Rue de l'Hôpital 2. Les objets suivants ont été traités :

Assemblée bourgeoisiale du jeudi 24 mai 2018

- Approbation des comptes des Institutions bourgeoisiales et du rapport de gestion de l'exercice 2017

- Investissements

- *Logements pour seniors, Bonnesfontaines – Crédit d'ouvrage*

L'Assemblée a accepté l'engagement d'un montant de CHF 8'305'095.00 TTC destiné à la réalisation du projet logements pour seniors à Fribourg.

- *Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale – Investissements divers*

L'Assemblée a accepté de procéder :

- à l'agrandissement de la salle à manger de la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines pour un montant CHF 490'040.00 TTC ;
- à l'aménagement de l'entrée de la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines pour un montant de CHF 78'760.00 TTC ;
- à l'installation de climatisations pour un montant de CHF 47'802.00 TTC ;
- à l'installation de panneaux photovoltaïques, ceci pour un montant de CHF 85'000.00 TTC.

■ Election d'un membre de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2016-2021

L'Assemblée a élu Madame Madeleine Genoud-Page en qualité de membre de la Commission vérificatrice des comptes pour la législature 2016-2021.

Assemblée bourgeoisiale du jeudi 13 décembre 2018

■ Approbation des budgets de l'exercice 2019 des Institutions bourgeoisiales

■ Opérations immobilières

- *Domaine de Schmitten - Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP), art. 165 partiel du Registre foncier de la Commune de Schmitten*

L'Assemblée a accepté l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP), art. 165 partiel du Registre foncier de la Commune de Schmitten.

■ Etudes concernant la couverture de la N12 et
le développement urbain dans le secteur Chambliaux-Bertigny

L'Assemblée a accepté la participation active et financière aux études concernant la couverture de la N12 et le développement urbain dans le secteur Chambliaux-Bertigny sous réserve de l'approbation, par le Grand Conseil, du crédit concernant l'engagement de l'Etat de Fribourg.

Approbation des investissements suivants :

- *Achat d'une remorque forestière pour un montant de CHF 35'000.00*
- *Rénovation de la toiture de la chapelle de Bourguillon (2^{ème} étape) pour un montant de CHF 90'000.00*
- *Assainissement du mur d'enceinte du cimetière de Bourguillon pour un montant de CHF 68'000.00*
- *Rénovation des façades de la ferme du Guintzet pour CHF 145'000.00*
- *Rénovation et mise en conformité des locaux et des installations du restaurant de l'Aigle Noir pour un montant de CHF 743'260.00 ainsi qu'un prêt de CHF 378'840.00 à la Fondation St-Louis, future locataire. Le prêt servira uniquement au financement des travaux à la charge de la Fondation St-Louis pour la mise en exploitation du restaurant de l'Aigle Noir.*

6. ACTIVITES ET TRAVAUX EFFECTUES

6.1 Forêts

■ Exploitation

Forêts de plaine (Sarine et Basse-Singine)
Période : du 01.01.2018 au 31.12.2018

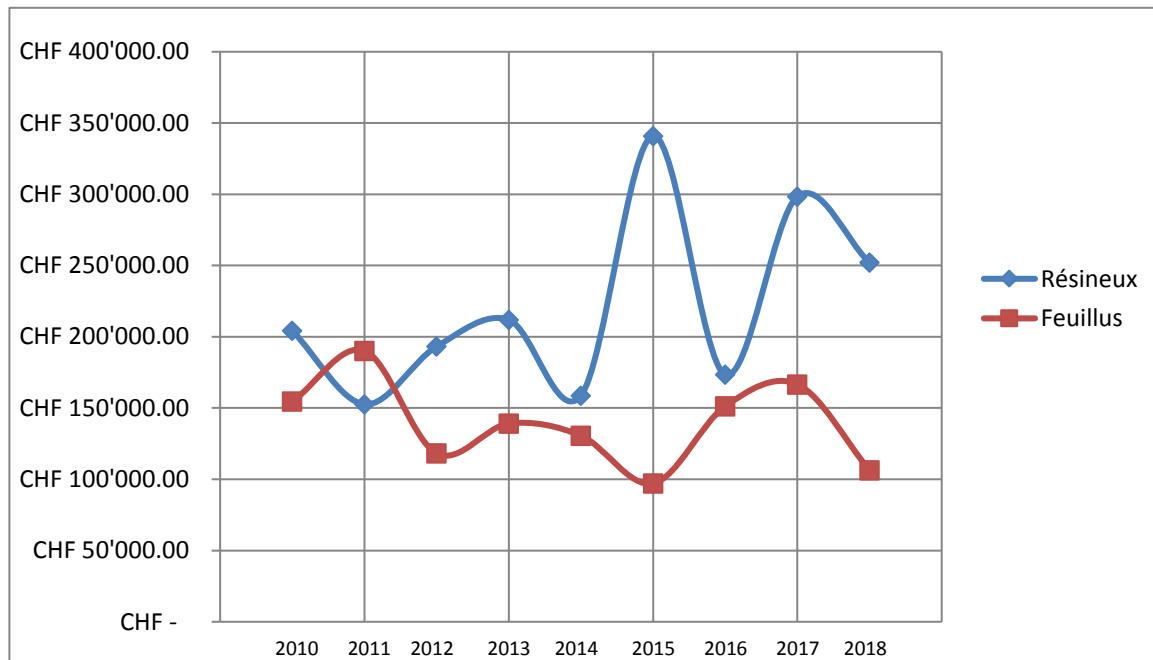
Exploitation (coupes effectuées)						Possibilités		Différence	
normales		extraordinaires		TOTAL		6000 sv			
Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus
sv	sv	sv	sv	sv	sv	sv	sv	sv	sv
2'934	1'997	882	0	3'816	1'997	3'060	2'940	756	-943

LEGENDE

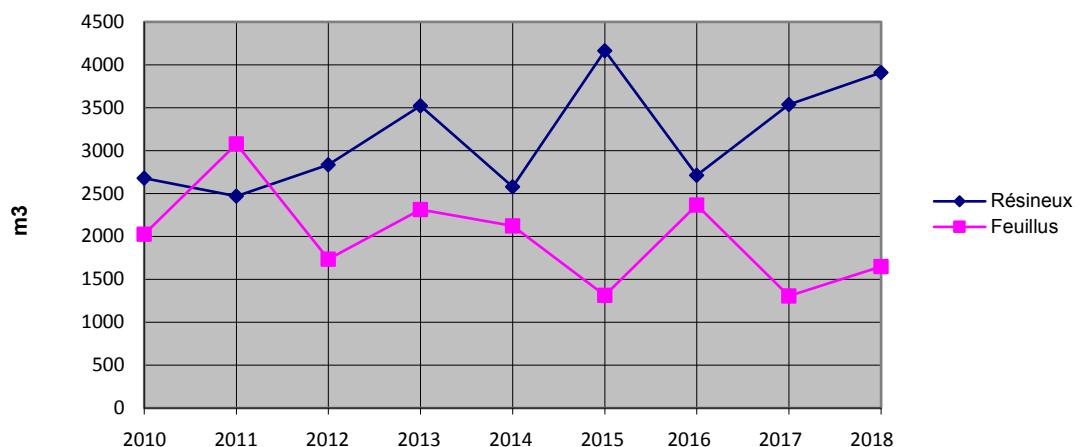
sv = sylve = m³ sur pied

1 sv = 1 m³

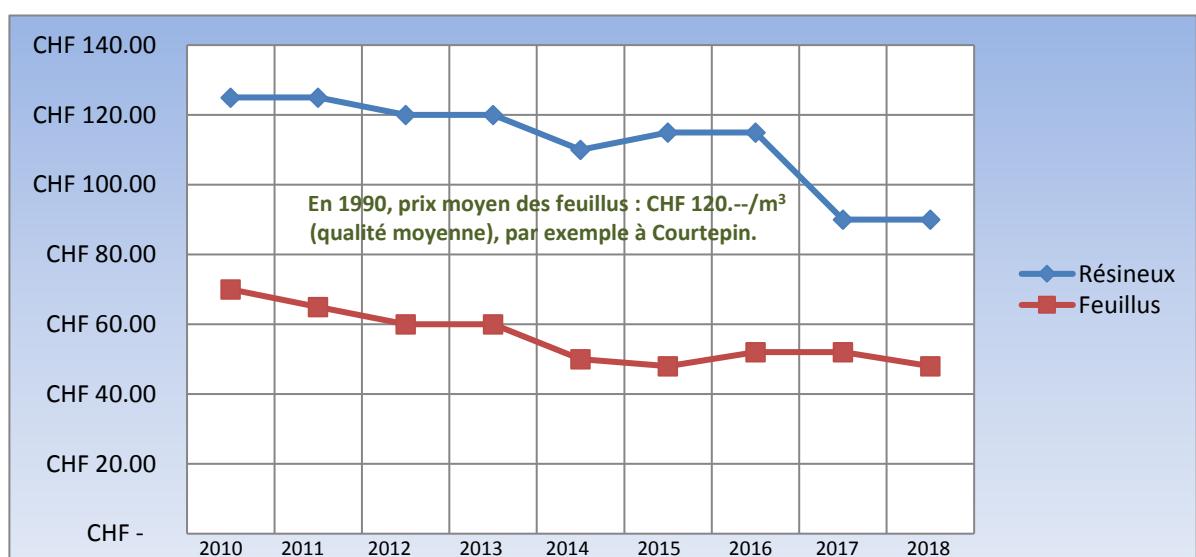
■ Evolution des ventes de bois résineux et feuillus



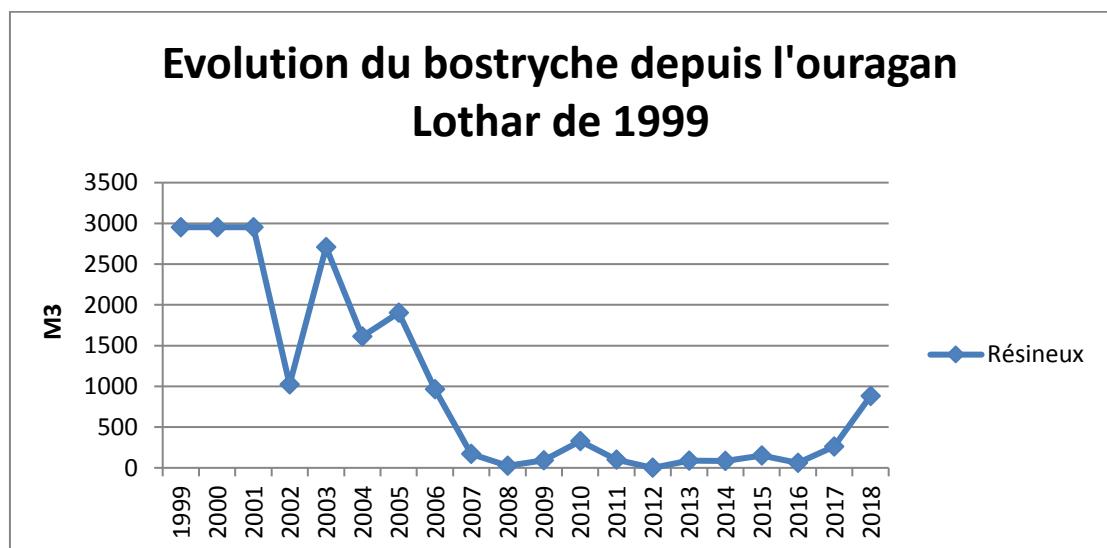
■ M³ de bois vendus



■ Evolution du prix du m³ de bois



■ Evolution du bostryche depuis l'ouragan Lothar de 1999



■ Bois bostryché et évolution du marché du bois

Selon l’Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL, la tendance est claire : le typographe continue sa progression. La quantité de bois d'épicéa infesté par le typographe (*Ips typographus*) a doublé depuis 2017. L'année dernière, elle s'élevait à environ 735'000 m³. Plusieurs tempêtes ainsi que l'extrême sécheresse estivale ont favorisé l'augmentation des infestations par le typographe.

En hiver, ce sont les tempêtes du versant nord des Alpes, au printemps, la hausse marquée des températures et, en été, le manque persistant de pluie et la chaleur qui ont affaibli de nombreux épicéas et les ont rendus attrayants pour les scolytes. Une troisième génération de typographes a même pu se développer en plaine.

Tableau 1 : Volumes de bois infesté par le typographe, nombre de foyers d'infestation et nombre de typographes capturés par piège en Suisse de 2003 à 2018

Année	Exploitations forcées en été [m ³]	Exploitations forcées en hiver [m ³]	Total des exploitations forcées [m ³]	Bois infesté laissé sur pied [m ³]	Total de bois infesté [m ³]	Nombre de foyers d'infestation	Nombre de typographes par piège
2003	1'218'000	536'000	1'754'000	313'000	2'067'000	17'100	22'200
2004	914'000	293'000	1'207'000	143'000	1'350'000	12'700	22'500
2005	740'000	189'000	929'000	86'000	1'015'000	9'000	22'500
2006	537'000	136'000	673'000	54'000	727'000	7'100	20'000
2007	214'000	45'000	259'000	26'000	285'000	3'300	18'800
2008	63'000	22'000	85'000	22'000	107'000	1'150	11'600
2009	58'000	25'000	83'000	24'000	107'000	1'130	10'500
2010	104'000	26'000	130'000	23'000	153'000	2'200	15'100
2011	60'000	17'000	77'000	21'000	98'000	1'400	13'200
2012	31'000	19'000	50'000	22'000	72'000	650	6'700
2013	82'000	34'000	116'000	30'000	146'000	2'020	10'700
2014	98'000	25'000	123'000	37'000	160'000	2'600	16'900
2015	152'000	56'000	208'000	44'000	252'000	4'250	15'600
2016	134'000	46'000	180'000	49'000	229'000	3'540	13'000
2017	218'000	52'000	270'000	56'000	326'000	4'600	16'000
2018	435'000	160'000*	590'000*	140'000*	735'000*	9'200	13'700

*) chiffres estimés. Les exploitations forcées de l'hiver 2018/2019 ainsi que le volume de bois infesté en 2018 et laissé sur pied en forêt seront inventoriés en automne 2019.

En particulier les services forestiers du Plateau, du Jura et de la Suisse orientale ont enregistré une forte augmentation des quantités de bois infesté. Dans un cas extrême, les chiffres régionaux ont été multipliés par douze par rapport à l'année précédente.

Le nombre de nouveaux foyers d'infestation a presque doublé par rapport à l'année précédente, passant de 4'600 à 9'100 dans toute la Suisse. 2018 pièges attractifs (n=1'326) ont été installés dans 23 cantons ; en moyenne 13'700 scolytes ont été capturés par piège, soit environ 20% de moins que l'année précédente. La raison en était probablement la forte concurrence des épicéas stressés sur pied.

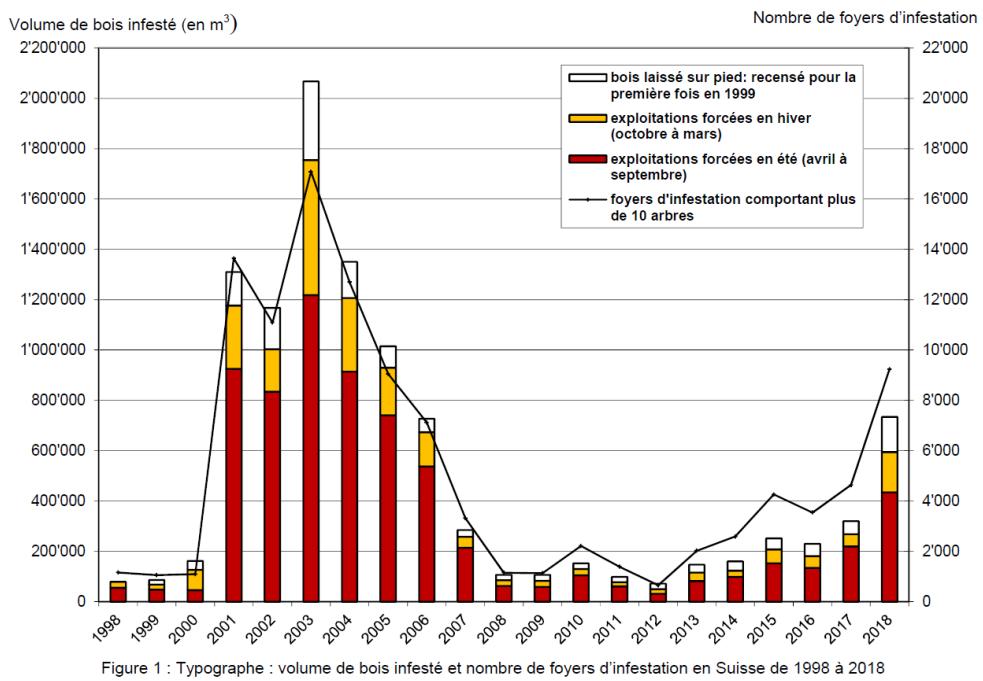


Figure 1 : Typographe : volume de bois infesté et nombre de foyers d'infestation en Suisse de 1998 à 2018

Évolution future

Si l'année 2019 est à nouveau très chaude et sèche, la situation d'infestation accrue devrait rester critique. Même en l'absence de nouveaux événements extrêmes tels que tempêtes ou sécheresses, il reste assez d'épicéas affaiblis et attractifs de l'année précédente dans les peuplements forestiers. Il est probable que le retour à la normale ne se fasse que lentement.

Afin d'éviter de nouvelles infestations, les épicéas infestés doivent être abattus et évacués ou écorcés en temps utile, c'est-à-dire avant que la génération suivante de scolytes ne s'envole. Dans certaines régions, il restait beaucoup de bois infesté dans les peuplements en 2018 et l'écorçage n'a quasiment plus été pratiqué.

Pour 2018, le marché suisse des bois demeure sous l'influence de ces événements. Les propriétaires forestiers ont dû assumer de fortes pertes de revenus liées au pourcentage élevé de bois endommagé et bostryché.

Les forêts de la Bourgeoisie n'ont d'ailleurs pas été épargnées. Suite au passage de la tempête « Burglind », 2'000 m³ de chablis sont à déplorer dans celles des districts de la Sarine, de la Basse-Singine et du Lac. Cela représente 1/3 des possibilités de coupes annuelles. Le volume des bois bostrychés est également en hausse.

Une aide financière a été octroyée par la Confédération pour les chablis. Elle s'élève à CHF 10.00 par m³ pour les essences épicéas et sapins.

Par contre, le graphique représentant les m³ de bois vendus ne reflète pas la réalité. Il indique une augmentation des ventes de bois, ce qui n'est pas le cas. La vente de ces bois s'étale sur 2 voire 3 ans. Ils ont été commandés en 2016 et 2017 puis retirés en 2018. Une partie de ces bois a été déchiquetée en automne 2018 d'où une augmentation du volume. Par contre, le prix de ces derniers est inférieur étant donné qu'il s'agit d'un bois « vieux ».

La demande en bois de feu est restée stable mais le prix de vente de cet assortiment ne couvre pas les frais de la préparation.

Le bois d'énergie prend chaque année de la valeur ce qui permet notamment une plus grande propreté des forêts. La nouvelle centrale de chauffe à plaquettes forestières pour le complexe des Bonnesfontaines à Torry (Foyer, Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines, Centre scolaire, bâtiment locatif n° 26, futurs logements pour seniors) a été mise en service le 25 octobre 2018. La Bourgeoisie couvre la totalité du besoin en plaquettes qui s'élève à environ 2'500 m³/an. La préparation des plaquettes et l'alimentation de la chaufferie sont organisées dans le cadre des activités de l'exploitation forestière. La gestion de l'installation est confiée à un collaborateur de l'exploitation forestière de la Bourgeoisie, de la fourniture de la matière première à la surveillance des installations.

■ Bois énergie

Energie produite selon les règles du développement durable :

		
1 m ³ de plaquettes forestières	=	100 l de mazout
1 m ³ de bois	=	280 l de mazout

En 2018, 1'551.43 m³ de bois brut ont été vendus, ce qui représente 4'344 m³ de plaquettes, soit 434'400 litres de mazout.

■ Plantations

Durant l'été, l'équipe est intervenue dans les plantations afin de les nettoyer et de les éclaircir. Elle a aussi procédé au démontage des protections contre le gibier (clôtures ou individuelles). Malgré un bon développement du rajeunissement naturel, chaque année, il doit être complété à raison d'un hectare en moyenne.

Durant les deux premières semaines des vacances scolaires de juillet, les jeunes engagés ont prêté main forte à l'équipe forestière pour le nettoyage intérieur et extérieur du Centre forestier ainsi que de son garage à outils, le garage de Cudré, le local à bois et l'extérieur du chalet du Chnewis, les cabanes du Rohrholz, de Courtepin et Verdilloud, les alentours du tilleul de Torry et des dépôts de Moncor. Ils ont également procédé à l'enlèvement des corbeilles de protection individuelle plastic à Piamont, à l'enlèvement des mauvaises herbes et à l'évacuation de terre au cimetière de Bourguillon.

■ Rôle social des forêts

Une grande partie du massif forestier, propriété de la Bourgeoisie, se situe en périphérie de la Ville de Fribourg et est assidument fréquenté par la population. Cela implique de la part du propriétaire la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones lors des travaux d'entretien (abattage, aménagement, nettoyage des parcours, etc.). Tout comme ces dernières années, le Canton et la Confédération apportent leur aide par des subventions pour ces forêts dites à caractère social.

Les principales forêts à caractère social de la Bourgeoisie sont les suivantes : Bourguillon (12 ha), Thann (21 ha), Verdilloud (107 ha), Maggenberg (12 ha), Moncor (38 ha), Grossholz (42 ha) et La Faye (39 ha), soit un total de 271 ha.

Divers travaux

Différents travaux ont été effectués dans les propriétés de la Bourgeoisie dont les principaux furent :

- Des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage, de taille de haies, de nettoyage, d'évacuation d'arbres et de branches ainsi que la mise en place de gravier sur divers sites, dans différentes communes, dans les propriétés de la Bourgeoisie et de particuliers.
- Des coupes de bois dans le cadre du plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg.
- Les travaux d'entretien et la création d'un nouveau poste réalisés dans le cadre du parcours didactique « Au Bois d'Mon Cœur ».
- Les coupes de sécurité et les interventions sylvicoles dans la Vallée du Gottéron.
- L'abattage et la mise à port de camion des sapins de Noël.
- Des plantations diverses et soins culturaux.
- La gestion du cimetière de Bourguillon, notamment le secteur des tombes cinéraires en ligne, également l'enlèvement de tombes, divers travaux d'entretien, d'aménagement et de plantations.
- La sécurisation des forêts suite au passage de la tempête « Burglind ».
- Les divers travaux exécutés sur le domaine de la Rosière à Grolley.
- La remise en état de la table extérieure au Foyer des Bonnesfontaines.
- Abattage et façonnage de bois à La Tuffière.
- La participation à La Cantonale 2018 (Foire de Fribourg).
- Mise en place d'une clôture de protection du castor en Vieille-Ville.
- La réfection du chemin de la forêt de Genièvre en collaboration avec la Commune de La Sonnaz.
- Les divers travaux d'entretien au chalet de la Bourlaya à l'occasion du changement de locataire.
- L'aménagement d'un nouveau creux de feu au chalet du Chnewis.
- L'installation d'un abri pour chèvres à la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines ainsi que les aménagements extérieurs y découlant (clôtures, porte, dallage et peinture).
- Le contrôle de l'eau au Lägerli et l'installation d'une conduite d'eau provisoire en raison de la sécheresse estivale.
- La mise en place de gravier gras au Lägerli suite à la construction de la nouvelle écurie.
- La remise en état du chemin du Windig.
- L'isolation d'une partie de l'écurie au domaine de Villars-les-Joncs.
- La mise en place de gravier et la pose d'une clôture au domaine des Muèses suite à la réfection du grenier.

Collaborations diverses

Fondation St-Louis

La Fondation St-Louis œuvre également dans les propriétés de la Bourgeoisie de Fribourg et a notamment permis l'entretien de l'extérieur du Centre forestier, le sciage de quartiers de hêtres en bûches, la remise en état des sentiers et chemins, de layons, de parcours dans diverses forêts ainsi que la mise en tas de branches, le nettoyage et l'entretien des emplacements après les coupes de bois dans les forêts de Bourguillon et de Moncor, forêts dites à caractère social.

Collaboration avec la Ville

Comme chaque année, la collaboration avec les différents services de la Ville s'est avérée excellente.

6.2 Domaines agricoles

Domaine de Schmitten

- Réparations diverses suite au contrôle des installations électriques

Domaine de Friesenheit

- Réparation de la toiture suite à la tempête « Burglind » et réparation de la structure de l'accès Nord du bâtiment
- Entretien courant

Domaine de Menziswil

- Réparation de la toiture suite à la tempête « Burglind » du 3 janvier 2018
- Entretien courant

Domaine de Bertigny

- Assainissement de la place devant les écuries
- Entretien courant

Domaine des Muèses

- Rénovation des façades et menuiserie extérieure de la ferme
- Entretien du grenier
- Remplacement du hangar à machines
- Entretien courant

Domaine des Rittes

- Remplacement de la porte d'entrée
- Entretien courant

Domaine du Windig

- Remise en état du chemin du Windig par l'exploitation forestière
- Entretien courant

Domaine de Villars-les-Joncs

- Assainissement de la chaufferie du bâtiment n° 109 à Villars-les-Joncs
- Isolation d'une partie de l'écurie par l'exploitation forestière
- Entretien courant

Domaine du Guintzet

- Entretien courant

6.3 Montagnes

Chalet Chnewis

- Réparations effectuées suite au contrôle des installations électriques
- Aménagement d'un nouveau creux de feu par l'exploitation forestière
- Remplacement du compteur à monnaie pour le chauffage
- Entretien courant

Chalet de l'Unter-Spittelgantrisch

- Rénovation de l'écurie annexe (sol des deux écuries)
- Entretien courant

Chalet de l'Ebener-Gantrisch

- Remplacement du limon des escaliers
- Peinture de la cuisine et réfection de la descente du chéneau

Chalet du Lägerli

- Réparations effectuées suite au contrôle des installations électriques
- Travaux de ferblanterie : façonnage et pose d'un faîte en cuivre pour lutter contre la mousse sur l'Eternit
- Mise en place de gravier gras suite à la construction de la nouvelle écurie
- Contrôle de l'eau et installation d'une conduite pour le raccordement provisoire au réseau d'eau communal suite à la sécheresse estivale
- Entretien courant

Chalet de la Bourlaya

- Réparations effectuées suite au contrôle des installations électriques
- Divers travaux d'entretien (peinture, dalle béton, etc.) effectués par l'exploitation forestière en vue du changement de locataire
- Assainissement des drainages
- Entretien courant

Les bâtiments du **Grossrieder-Kneuwiss**, de **l'Eggers-Wannels**, du **Ritzwannels**, du **Gantrischli**, de **l'Ober-Spittelgantrisch**, du **Spitalvorsatz** (*chalet et ferme*), de **l'Oberer-Vorsatz** et de **l'Ober-Lägerli** ont fait l'objet d'un entretien courant.

Pâturages et chemins

- Entretien courant notamment en collaboration avec la Fondation St-Louis (ex-Chantier écologique de la Ville de Fribourg)

6.4 Jardins familiaux

- Remplacement de deux vannes d'alimentation en eau au secteur de La Faye
- Entretien courant

6.5 Vignes

Après la construction d'un bâtiment (+ équipement) au domaine de Riex en 2011, la récolte 2017 a été vinifiée et élevée au domaine par M. François Meylan, œnologue réputé dans la région. Cette façon de faire garantit une traçabilité du produit et une meilleure maîtrise de la qualité.

Tous les vins blancs 2017 ainsi que le Rosé produits par le Domaine de l'Hôpital, situé dans le Lavaux, ont été récompensés par les « Lauriers d'Or » Terravin, label de qualité des vins vaudois.

En plus des Lauriers d'Or Terravin, les vins de la Bourgeoisie ont brillé dans différents concours :

Mondial du Chasselas 2018 : médaille d'or pour le Béranges et d'argent pour le Riex blanc.

Sélection des vins vaudois 2018 : médailles d'argent pour le Riex blanc et l'Epesses blanc.

Grand Prix du Vin Suisse 2018 : médailles d'or pour le Riex blanc et d'argent pour l'Epesses blanc ainsi que pour le Riex rouge.

Lauriers de Platine Terravin : l'Epesses blanc s'est distingué en terminant à la 4^{ème} place du concours.

☛ **Domaine de Riex**

- Fourniture et pose d'un frigo ainsi que d'une cave à vin au carnotzet
- Entretien courant

☛ **Domaine de Béranges**

- Entretien courant

☛ **Récolte 2018**

		Récolte 2018 à l'inventaire au 31.12.2018		Récolte 2017 à l'inventaire au 31.12.2017	
Riex blanc/Epesses blanc	Chasselas	25'450	litres	31'994	litres
Riex rouge/Epesses rouge	Gamay	7'300	litres	5'500	litres
Dézaley	Chasselas	7'000	litres	7'323	litres
Béranges blanc	Chasselas	6'700	litres	9'059	litres
Béranges Rosé	Gamaret	3'700	litres	2'430	litres
Gamaret rouge	Gamaret				
Béranges rouge	Galotta	3'700	litres	2'430	litres

A noter que sur les terres de Béranges, on a pu, pour la première fois, récolter environ 400 litres de vin rouge supplémentaires, puisqu'une surface de 1'190 m² de cépage de Chasselas a été remplacé par du Galotta, cépage issu d'un croisement Ancelotta x Gamay créé par l'Agroscope de Pully en 1981. Cépage cultivé pour l'heure exclusivement en Suisse, proche du Gamay mais plus puissant, il est riche en couleur et en tanins de qualité. Les premières modestes récoltes seront assemblées aux rouges du domaine, l'objectif étant, sitôt les plants bien enracinés, de l'embouteiller en cépage pur.

En quatre ans, la vigne et son vigneron ont vécu des conditions que l'on peut qualifier d'extraordinaires ; 2015, 2017 et 2018 aux conditions climatiques très rarement vécues tant il a fait beau et chaud, et 2016, cauchemardesque année, tant il a fait mauvais temps aux plus mauvais moments pour le vignoble. Le travail du vigneron et la vie de la vigne ont été très directement impactés par ces conditions climatiques rares, surtout par leur proximité dans le temps. Peu ou pas de maladies dans les belles années, ni de gros problèmes de lutte contre les adventices. Tout l'inverse de 2016, année de toutes les complications.

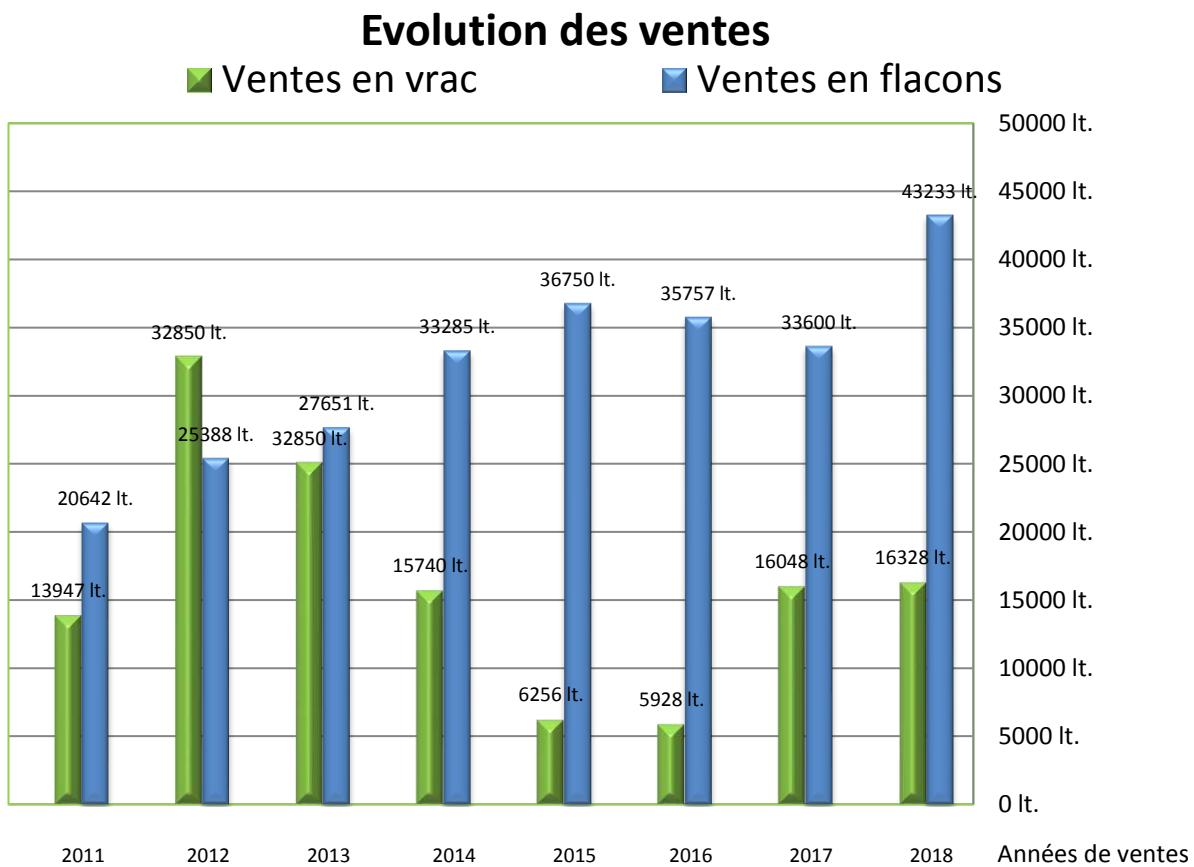
En 2018, tout s'est bien passé. Bel hiver, beau printemps et début d'été de rêve. Les prévisions de la récolte aux prémices de l'été étaient excellentes, des raisins sains et en quantité suffisante. L'avance de l'année permettait au mois de juillet d'imaginer des vendanges exceptionnellement précoces, puisqu'on parlait de récolter les cépages avancés de Lavaux déjà en août, ce qui n'est arrivé qu'une fois au cours du siècle passé.

La machine idéale s'est alors un peu grippée par l'arrivée de la sécheresse qui a duré jusque tard dans l'automne et cela a été le hic pour la vigne qu'on n'arrose, ni n'irrigue habituellement. Les raisins ont poursuivi leur maturation mais à un rythme un peu ralenti tout en limitant leur grossissement. Il en a résulté un début de vendanges moins hâtif qu'imaginé, une quantité de raisins blancs et rouges légèrement en-dessous des attentes mais heureusement, un état sanitaire de la récolte exceptionnel et une maturité superbe.

Les vins du millésime 2018 se définiront par un caractère affirmé pour les blancs, de par la haute concentration des jus à la récolte, puissants et superbement colorés pour les rouges. Un très grand millésime marqué par ces conditions climatiques hors du commun.

Commercialisation

La vente des vins se fait soit directement au Domaine de l'Hôpital à Riex, soit à la cave de la rue des Alpes 14 ou par l'intermédiaire de notre représentant, M. Beat Blatter.



6.6 Bâtiments locatifs

Centre forestier de La Corbaz

- Remplacement du chauffage du Centre forestier
- Entretien courant

Samaritaine 38

- Entretien courant

Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

- Entretien courant

La Fondation de l'Hôpital des Bourgeois prend en charge les investissements dont les frais financiers seront acceptés par la Commission des Etablissements médico-sociaux du district de la Sarine (CODEMS).

Rue du Pont-Muré 14

- Entretien courant

Rue des Alpes 8 - 14

- Réparation suite à une fuite d'eau à la chaufferie de l'immeuble
- Réparations effectuées suite au contrôle des installations électriques (bâtiments n°s 12 et 14)
- Remplacement des supports de filtres pour la ventilation à la chaufferie
- Remplacement d'un réfrigérateur et d'un lave-vaisselle dans un appartement
- Remplacement des fenêtres des appartements de la Rue des Alpes 8 à 14 (combles, côté Sud)
- Entretien courant

Samaritaine 9

- Entretien courant

Rue du Pont-Muré 16-18

- Réfection des boiseries au restaurant du Gothard
- Remplacement de tables et de chaises
- Travaux de peinture aux toilettes
- Entretien courant

Rue St-Pierre-Canisius 13

- Entretien courant

Route des Bonnesfontaines 26-38

- Assainissement des sols de 4 salles de bain à la Route des Bonnesfontaines 26
- Remplacement des vannes de la distribution d'eau au local chauffage (bâtiment n° 26)
- Entretien courant

6.7 Bourguillon

☛ *Chapelle*

- Remplacement de trois radiateurs
- Remise en état de la salle du trésor
- Entretien courant

☛ *Chemin de la Chapelle 1*

- Entretien courant

☛ *Cure de Bourguillon*

- Entretien courant

7. ACHAT DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu d'achat en 2018.

8. VENTE DE PROPRIETES

Il n'y a pas eu de vente en 2018.

9. AUTRES ACTIVITES

■ Domaine de Bertigny-Chambloux – développement urbain et couverture d'autoroute / accès HFR

Pour rappel, en mai 2017, pour donner suite à un mandat du Grand Conseil, le Conseil d'Etat avait décidé de nommer un comité de pilotage qui a reçu la charge d'orienter la stratégie et les travaux de mise en œuvre et d'accompagner le processus technique. Un bureau exécutif avec les représentants de l'Etat et certains partenaires institutionnels avait été mis sur pied dans le but d'accompagner la mise en place concrète du projet et sa réalisation, en particulier lors des phases d'études. L'Assemblée bourgeoisiale a autorisé, lors de sa séance du 13 décembre 2018, la participation active et financière aux études concernant la couverture de l'autoroute et le développement urbain dans le secteur Bertigny-Chambloux, sous réserve de l'approbation par le Grand Conseil du crédit concernant l'engagement de l'Etat de Fribourg. Celle-ci représente la moitié des frais d'études, dont le total est estimé à 8,25 Mios de francs. Cela constitue une participation pour la Bourgeoisie de 25,75% du montant total estimé pour les frais d'études, à savoir 2,25 Mios de francs. Ce montant devrait être versé, à titre d'avance, et pourrait être récupéré ou compensé dans le cadre des futures étapes de réalisation et projets d'ouvrage, sur la base d'un mécanisme financier et juridique dont les contours ne sont pas encore définis à ce jour.

Les principes et modalités d'une convention réglant la participation financière entre les différents partenaires publics et institutionnels pour les études ont été discutés et négociés, à l'occasion de nombreux échanges, durant toute l'année 2018. La Bourgeoisie a veillé à préserver ses intérêts financiers en y faisant inclure des règles décrivant le phasage des études et la planification financière adaptée aux enjeux. La convention n'a pas pu être finalisée durant l'année 2018 mais un accord pourra en principe intervenir au printemps 2019. Le Grand Conseil devra se prononcer également durant cette période sur la participation financière de l'Etat. En cas de signature de la convention, la Bourgeoisie devrait disposer d'un pouvoir décisionnel, au sein des structures de projet en place, lui permettant de peser sur la bonne marche et le suivi des études ainsi que l'engagement des montants.

En parallèle à ces travaux, la Bourgeoisie a négocié avec l'Etat les montants pour l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation de la future route d'accès HFR. Les montants devront servir à compenser les frais d'études précités à charge de la Bourgeoisie en cas de signature de la convention. Plusieurs séances d'échanges ont eu lieu entre la Bourgeoisie et les représentants de l'Etat, dont le Conseil a été régulièrement tenu informé afin d'orienter les démarches. Celles-ci continueront encore durant l'année 2019 et devront tenir compte du contexte particulier du HFR et des incertitudes inhérentes à la planification d'une route d'accès.

■ Logements pour seniors – Route des Bonnesfontaines 28 à Fribourg

L'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le crédit d'ouvrage lors de sa séance du 24 mai 2018. Le permis de construire a été délivré en juillet 2018 par la Préfecture du district de la Sarine.

Différents CFC du gros œuvre ont été adjugés par la Commission de bâtisse en fin d'année 2018. Le chantier débutera en début d'année prochaine.

■ **Domaine de Menziswil : EKLM – Drainages / Planification du remplacement de la conduite principale**

Une Commission d'évaluation a été nommée par le Conseil d'Etat pour examiner la situation (remise à ciel ouvert ou non du Horiabach). Un rapport de ladite Commission est attendu en 2019.

■ **PAD Les Hauts de Schiffenen / Planification**

Signature de la Convention d'équipement et de phasage des travaux pour les PAD « Les Hauts de Schiffenen Est et Ouest ». Ce document régit les rapports entre les deux PAD. Le PAD a été déposé en novembre 2018 et la procédure suit son cours.

■ **Schmitter – Logements pour électro-sensibles**

La promesse d'octroi et d'achat d'un droit de superficie et permanent (DDP) a été signée le 2 octobre 2018 avec un investisseur. Une demande de mise à l'enquête suivra en 2019.

■ **PAD au lieu-dit « Schmiedmatte » (Schmitter)**

La planification pour l'obtention du permis de construire est en cours.

■ **Montagnes - Gantrisch / MZG Muscherntal : Assainissement du Wannelsweg**

La réfection de la route est terminée (bandes de roulement bétonnées).

■ **Montagnes - Lägerli : Construction d'un bâtiment agricole (écurie/stabulation/grange)**

La construction du bâtiment agricole s'est faite en 2017. Des aménagements extérieurs ont été réalisés en 2018.

■ **Construction d'une centrale de chauffe à plaquettes forestières – Complexe de la Route des Bonnesfontaines 24-38**

La nouvelle centrale de chauffe à plaquettes forestières a été mise en service le 25 octobre 2018 et alimente les bâtiments de la Résidence bourgeoisiale, du Foyer des Bonnesfontaines, des classes relais et du bâtiment n° 26 (FARA et chambres pour étudiants). A partir de septembre 2020, le bâtiment des logements pour seniors sera également desservi par cette centrale de chauffe.

Utilisant de l'énergie renouvelable et locale, elle s'inscrit parfaitement dans la politique énergétique cantonale et fédérale votée le 21 mai 2018. De plus, ce type de projet respecte le devoir d'exemplarité imposé par la loi sur l'énergie aux institutions publiques.

■ **Villars-les-Joncs – Ferme et grange**

Des discussions sont en cours avec les différentes instances, notamment la Commune de Guin, et les différents Services de l'Etat, quant à l'avenir de la grange. Idéalement, il s'agirait d'obtenir un désassujettissement de la grange afin de pouvoir construire des logements comme cela est prévu dans la ferme. Un architecte a été mandaté pour établir un relevé des immeubles n°s 105 et 109 et un avant-projet (qui servira à la demande préalable de mise à l'enquête).

■ **Fermages agricoles**

La nouvelle Ordonnance concernant le calcul des fermages est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. Les contrats de baux à ferme de la Bourgeoisie ont fait l'objet d'une expertise et d'une refonte complète et les nouvelles conditions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

■ **Assemblée de la Fédération suisse des bourgeoisies et corporations des 8 et 9 juin 2018**

La Fédération suisse des bourgeoisies et corporations organise chaque année son Assemblée générale dans l'une de ses bourgeoisies.

La Bourgeoisie de Fribourg, en collaboration avec celle de Morat, a accueilli cette Assemblée le 8 juin 2018 à l'Aula Magna de l'Université Miséricorde. Les festivités se sont ensuite poursuivies par un banquet à la Salle Grenette au Restaurant Punkt à Fribourg qui a réuni environ 300 convives et une sortie en bateau le lendemain sur le lac de Morat suivie du repas de midi dans un restaurant de la petite ville médiévale.

10. CHANGEMENT D'EXPLOITANTS

■ **Chalet et buvette de la Bourlaya**

La famille Verena et Gottfried Burri a repris le flambeau au chalet et à la buvette de la Bourlaya durant la période estivale 2018. Un grand merci encore à la famille Kropf pour tout son engagement.

■ **Chalet et fromagerie du Gantrischli**

M. Karl Müller a encore assuré la saison estivale 2018. Un grand merci lui est également adressé. En début d'année prochaine, la famille de Mme Marlis et M. Rudolf Moser reprendra le chalet et la fromagerie du Gantrischli.

■ **Domaine de Riex**

M. Doriano Bianco, vigneron, a quitté le domaine le 31 octobre 2018. A partir du 1^{er} novembre 2018, M. Jérémie Tinguely a repris les activités de vigneron-tâcheron.

11. DIVERS

■ Réforme structurelle et financement de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg 2014-2051 pour un montant de CHF 1'695'000.00

- Mesures d'assainissement pour financer la Caisse de pension
- Participation annuelle de la Bourgeoisie : CHF 90'686.30 (amortissement et intérêts)

■ Bains de La Motta SA

Participation aux frais d'exploitation de la piscine par un montant annuel de CHF 50'000.00 au maximum

■ Service social de la Ville de Fribourg

Versement d'un subside de CHF 100'000.00

■ Fondation St-Louis

Subside annuel de CHF 1'200.00

■ Fondation du logement

L'Assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2016 a accordé à la Fondation du logement, lors de son budget 2017, une réduction de CHF 100'000.00 sur la redevance annuelle de CHF 165'000.00 (arrondi) et ceci pour la période allant de 2017 à 2021 (concerne la Fondation de l'Hôpital et la Régie des Copropriétés)

■ Sœurs hospitalières de Ste-Marthe

Rente en faveur des Sœurs hospitalières de Ste-Marthe Brunisberg ayant travaillé à l'Hôpital des Bourgeois avant 1956 pour un montant de CHF 2'225.00

■ Les Bonnesfontaines, Résidence bourgeoisiale

Soutien à l'animation des résidents d'un montant de CHF 5'000.00

■ Fondation de Fribourg pour la Jeunesse

Subvention à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse d'une somme de CHF 40'000.00

■ Archives de la Ville 2016-2020

Participation salariale pour 2 personnes en charge de l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine de la Ville de Fribourg et de la Bourgeoisie pour un montant annuel de CHF 50'000.00

■ Dons et subventions

Divers dons et subventions pour CHF 9'000.00

12. LES BONNESFONTAINES, RESIDENCE BOURGEOISIALE

12.1 Direction

■ **Informations générales**

Quarante résidentes et résidents s'en sont allés en 2018. Cela signifie des séparations et des deuils pour les proches mais aussi pour les collaboratrices et collaborateurs qui ont eu des contacts quasi quotidiens avec elles/eux. Quarante départs équivalent à quarante admissions. Cela implique d'être prêts et disponibles rapidement pour accueillir de nouveaux résidents, de nouveaux proches, d'apprendre à se connaître, de rassurer, de trouver une place à table, de remplir les quelque cent actes administratifs, de préparer la chambre, de lancer la procédure RAI. Ces mesures sont nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des activités de soins, d'accompagnement, de restauration et de vie socio-culturelle. Ce sont les missions mêmes de l'institution et les axes principaux de son action.

Voici quelques thématiques principales qui ont émaillé la vie de l'institution ou fait l'objet de mesures particulières :

■ **Elaboration d'un concept de mobilité des résidents**

Un concept de mobilité a été rédigé et mis en œuvre en 2018. Il consiste à placer la mobilité au cœur de l'activité d'accompagnement des résidentes et des résidents de l'EMS, d'en faire un élément de la philosophie de l'institution. Lorsque la mobilité du résident est possible : sa vie s'en trouve améliorée. Aussi, une salle de sport a été réalisée, des engins extérieurs favorisant le mouvement ont été installés et des mesures organisationnelles sont prises pour favoriser la mobilité (physiothérapie, groupe de marche, danse assise, etc.). Une brochure a même été éditée. Les installations et l'aménagement de la salle dans laquelle sont diffusées vidéos et musique ont coûté quelque CHF 48'000.00 financés notamment par la Loterie Romande et la Fondation Madeleine Fietta.

■ **Suppression du forfait pharmaceutique**

Le forfait pharmaceutique de CHF 5.50 par jour et par résident a été remplacé par le système dit ambulatoire. Les assureurs ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus du forfait pharmaceutique à leurs yeux, trop opaque. Aussi, ce système pourtant économique et pratique, instauré il y a plus de 10 ans, a été abandonné au 1^{er} juillet 2018 pour la nouvelle organisation. Ainsi, chaque résident possède sa boîte de médicaments avec les réserves nécessaires. La facturation est assurée par le pharmacien. L'organisation de la pharmacie d'institution s'en trouve toutefois facilitée.

■ **Renouvellement de l'autorisation d'exploiter**

Tous les cinq ans, le Service du médecin cantonal (SMC) vient contrôler le fonctionnement de l'institution. Lors d'une visite inopinée, les infirmières du SMC ont effectué leurs vérifications. C'est ainsi que l'autorisation d'exploiter a été accordée sans problème, seules quelques adaptations principalement formelles ont dû être améliorées.

Contrôle des exigences dans le domaine du développement durable

Les Bonnesfontaines ayant été certifiées en 2016, cet audit de la société Projet21 devait confirmer l'octroi du label Quafipa21 ESR (Etablissement de soins responsables). Le rapport d'audit de la société Projet21 fait état d'une appréciation élogieuse : « L'institution a particulièrement réussi l'intégration du développement durable au sein de la culture d'entreprise et aussi dans son système de management ». Des recommandations sont néanmoins suggérées en particulier dans la poursuite d'actions en intégrant les parties prenantes.

Le Conseil des Bonnesfontaines

Le Conseil des Bonnesfontaines s'est réuni à cinq reprises pour prendre connaissance des rapports de la direction sur la vie à la résidence, les objectifs et les formations 2019, pour approuver les comptes et budgets, débattre et décider de sujets liés à la gestion.

Il a ratifié les modifications du règlement « Dons et avantages » qui prévoit que tout don reçu par le personnel est réparti entre tous les collaborateurs des Bonnesfontaines sous la supervision de la Commission du personnel.

Il a pris connaissance de la matrice d'analyse des risques de l'institution ainsi que de l'enquête de satisfaction du personnel dont le taux de satisfaction (réponses : excellent et bon) s'élève à 86% en amélioration de 3% par rapport à l'enquête de 2016.

Il a décidé notamment de confier des tâches de conciergerie et de service de piquet technique nocturne et du weekend à la société AEL, à Granges-Paccot ; de placer des liquidités inexploitées à un gestionnaire de patrimoine en optant pour un risque le moins élevé possible, d'acquérir une machine pour le lavage des prothèses dentaires.

Une journée au vert a été organisée à l'EMS Ste-Marguerite à Vuisternens-devant-Romont. A cette occasion, le Conseil a pris connaissance de la manière dont s'organise une Unité de soins pour déments. La question de la réalisation d'une telle unité pourrait se poser à l'avenir aux Bonnesfontaines. Il a également été orienté sur le nouveau questionnaire relatif aux directives anticipées, au projet de plan de mobilité douce et a pu se familiariser avec le phoque thérapeutique Paro, acquis récemment.

Le Conseil des Bonnesfontaines a été renseigné régulièrement sur le taux de couverture de la Caisse de pensions Veska (116.7% au 31.12. 2018) à laquelle le personnel des Bonnesfontaines est affilié.

Le réseau de santé de la Sarine et la CODEMS

Au vu de la nouvelle législation (Loi sur les Prestations médico-sociales, Règlement sur les prestations médico-sociales), le Réseau de santé de la Sarine et Les Bonnesfontaines ont convenu d'un mandat de prestations pour trois ans dès le 1^{er} janvier 2018. L'institution est donc habilitée, au vu de ce mandat, à offrir des prestations « d'accueils résidentiels de longue durée reconnus (nombre de 87 places) et des accueils transitoires de résidents en attente de placement », les frais non couverts étant à sa charge. En outre, le Centre de coordination pour l'orientation des personnes âgées a été lancé. Ce centre est chargé notamment de l'information de proximité à la personne âgée, à ses proches et à tous les partenaires du Réseau santé de la Sarine ainsi que du traitement de l'ensemble des demandes de placement pour les douze EMS du district de la Sarine. Les Bonnesfontaines n'ont donc plus pour tâche de rechercher de nouvelles résidentes ou de nouveaux résidents, mais elles restent garantes du fonctionnement financier.

Dix demandes d'investissements ont été acceptées par la CODEMS, dont en particulier celles pour l'agrandissement de la salle à manger des résidents, pour l'amélioration de l'aménagement extérieur à l'entrée du bâtiment ainsi que pour l'acquisition de divers machines et appareils de cuisine et de linge. La demande d'installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation électrique et de climatisations n'a pour l'heure pas encore donné lieu à une réponse.

■ Les statistiques

Les statistiques 2018 mettent en évidence les éléments suivants :

- Le nombre d'accueils s'élève à 40 (identique à 2017). Ce chiffre reste très élevé en regard des années 2010-2016. Il tient en particulier au fait que Les Bonnesfontaines accueillent des personnes déjà très fragilisées et qui ne passent pour certains que quelques semaines dans la maison.
- La durée du séjour s'est établie à 3 ans (identique à 2017) alors que l'âge moyen des résidents est de 85.7 ans (2017 : 86.2 ans).
- Le niveau RAI moyen continue à augmenter, il s'élève à 6.79 (2017: 6.72).
- Enfin, le nombre de personnes hospitalisées se monte à 20 (12 en 2017).

Ainsi, l'EMS s'occupe de personnes d'un âge moyen élevé et de plus en plus dépendantes, ce qui est souhaité par la Direction de la Santé et des Affaires sociales Service de la prévoyance sociale et sa politique d'encouragement à rester le plus longtemps possible à domicile.

Cette tendance à accueillir des personnes très fragilisées ne devrait toutefois pas être renforcée. Les décès d'environ 50% des personnes hébergées chaque année est un taux élevé. Les EMS doivent trouver un juste équilibre entre les différents RAI de manière à rester des lieux de vie. En effet, des efforts importants ont été faits ces années passées pour y mettre de la vie, organiser des manifestations, proposer du divertissement, des activités culturelles et sociales. Ces mesures portent leurs fruits, les résidents y trouvent leur compte et le personnel aussi.

Aussi, Les Bonnesfontaines entendent-ils à l'avenir accueillir des personnes qui ont besoin de soins certes, mais qui sont encore suffisamment autonomes et indépendantes pour participer à la vie et aux activités socio-culturelles de l'institution.

Après une forte diminution des absences de longue durée (30 jours et plus) du personnel en 2017, celles-ci ont augmenté pour se retrouver au niveau de 2015 (environ 3000 jours). Ceci est dû notamment à des maladies et accidents de longue durée ainsi que de plusieurs collaboratrices en congé maternité. Les mesures de prévention des risques psycho-sociaux instaurées en 2017 contribuent à aider le personnel se trouvant en difficulté.

Statistiques résidents

Mouvements	
Nombre de lits	87
Effectif au 1er janvier 2018	86
Décès	40
Entrées	40
Départs	1
Effectif au 31 décembre 2018	85

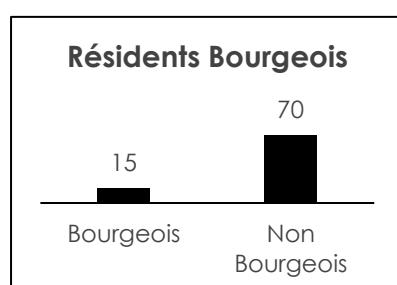
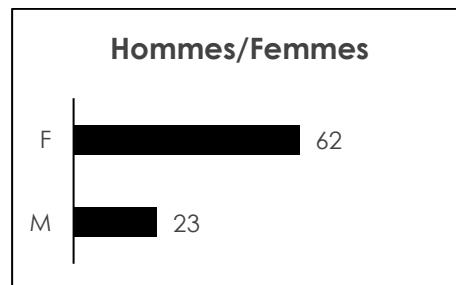
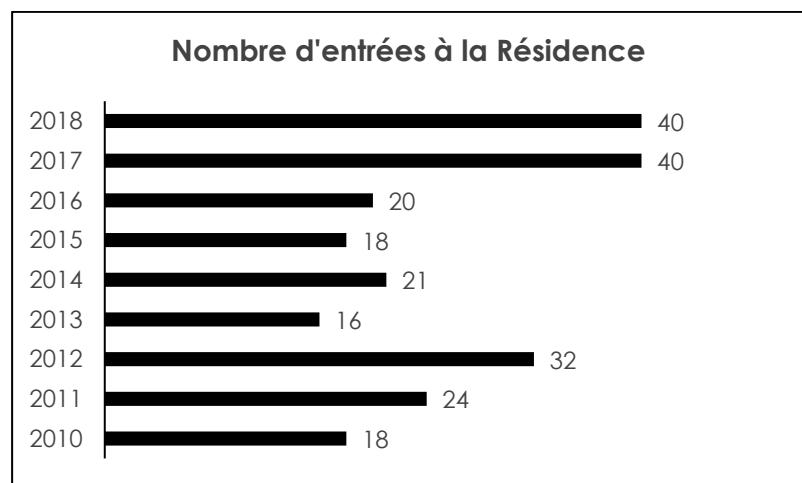
Prix journaliers pension	
Degrés de soins	CHF
RAI 1 à 12	103

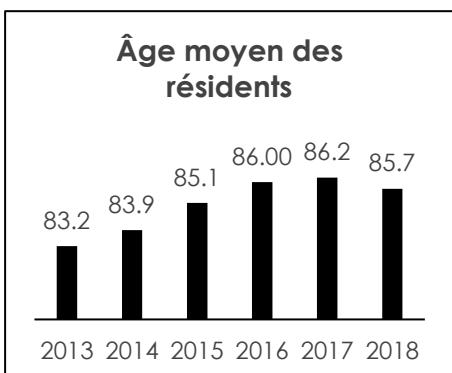
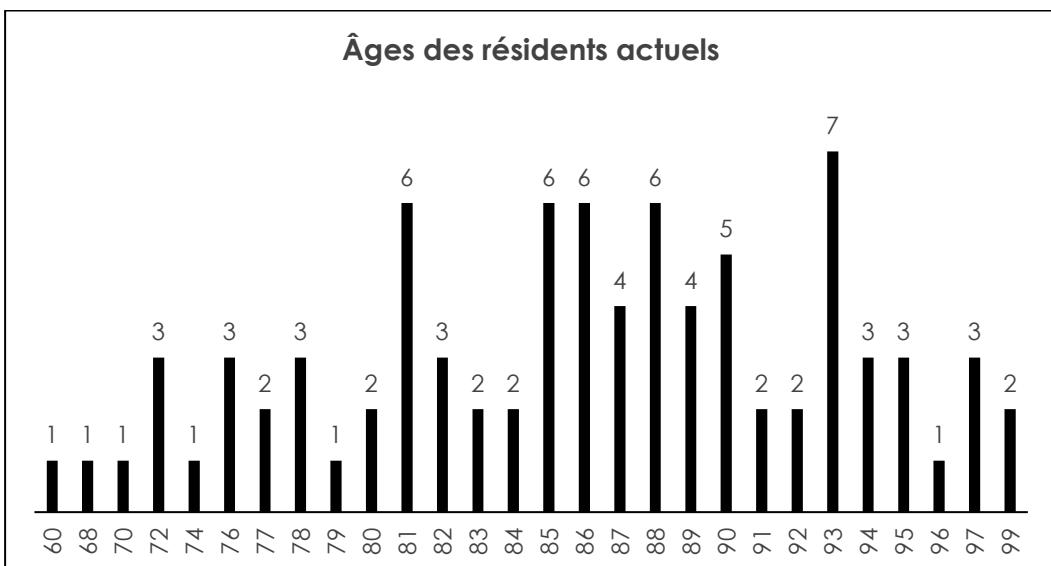
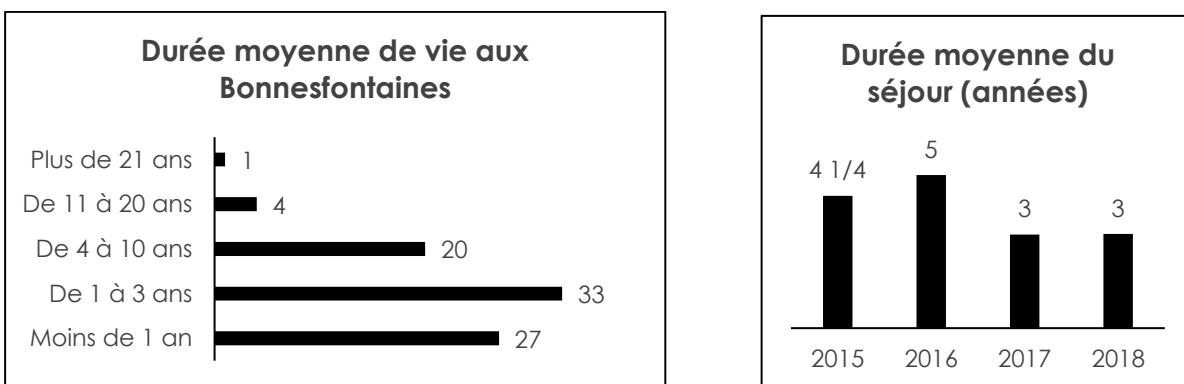
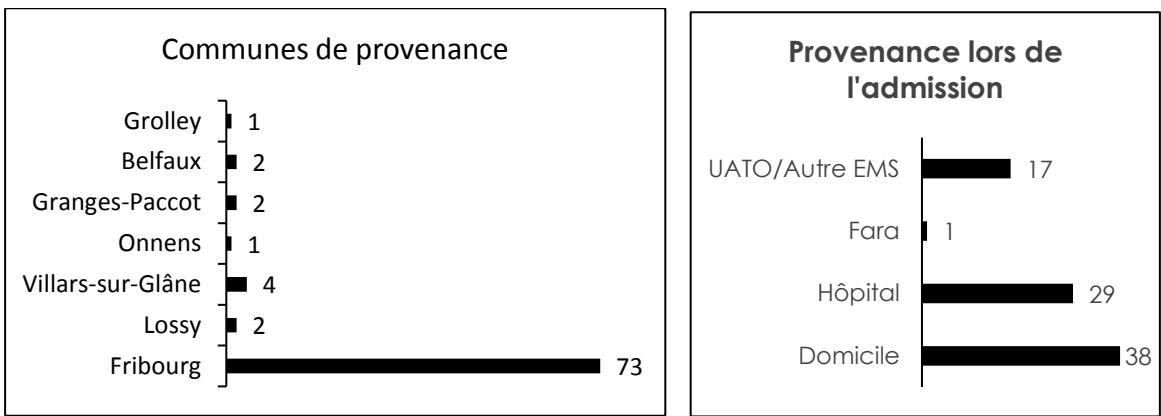
Niveaux de soins	2014	2015	2016	2017	2018
RAI 1	0	0	192	0	0
RAI 2	9'019	7'595	4'310	2'030	1'215
RAI 3	190	480	1'418	2'904	3'814
RAI 4	2'453	4'125	4'894	2'664	2'929
RAI 5	2'139	1'486	1'328	1'422	1'805
RAI 6	1'613	2'668	2'575	5'154	4'657
Total RAI 1 à RAI 6	15'414	16'354	14'717	14'174	14'420
RAI 7	5'888	5'700	6'406	6'206	5'163
RAI 8	4'100	3'353	3'904	3'829	3'589
RAI 9	2'970	2'638	2'502	2'210	1'749
RAI 10	3'135	3'059	3'604	4'092	4'298
RAI 11	121	375	362	927	1'893
RAI 12	0	0	0	179	502
Total RAI 7 à RAI 12	16'214	15'125	16'778	17'443	17'194
TOTAL RAI 1 à 12	31'628	31'479	31'495	31'617	31'614

RAI moyen	5.90	5.91	6.15	6.72	6.79
------------------	------	------	------	------	------

Années	Journées de séjour/taux d'occupation	
	Journées	Taux
2014	31'628	99.6%
2015	31'690	99.8%
2016	31'770	99.8%
2017	31'617	99.6%
2018	31'614	99.6%

Journées d'absence (hosp/vac)	
2014	202
2015	211
2016	275
2017	162
2018	283





Statistique personnel

Personnel effectif au 31.12	2015		2016		2017		2018	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
Animatrices	4	2.3	4	2.6	5	3	5	2.8
Infirmier chef et adjointe/inf.chef	1	1	1	1	1	1	1	1
Infirmières / Infirmiers / ASSC	25	19.9	29	23.5	27	22.2	27	21.4
Aides	57	36.8	53	39.7	58	42.4	57	42.8
Apprenties ASSC / ASE	5	5	5	5	6	6	4	4
Personnel de soins/Animatrices	92	65.0	92	71.8	97	74.6	94	72.0
Direction	1	1	1	1	1	1	1	1
Administration	4	2.6	4	2.7	5	3.2	4	2.5
Intendance	1	0.8	1	0.8	1	0.8	1	0.8
Cuisiniers	3	3	3	3	3	3	3	2.8
Aides de cuisine	7	6	7	4.9	6	4.6	6	4.8
Personnel de la cafétéria	6	1.85	5	2	3	2	3	2
Employées de maison/lingerie-nettoyage	9	7.7	10	8.9	10	8.9	11	9.6
Service technique	2	2	2	2	2	2	1	1
Agent de support	1	0.6	0	0	0	0	0	0
Administration / intendance (hors apprenti/civiliste)	34	25.55	33	25.3	31	25.5	30	24.5
Apprenties GEI, Cuis., stagiaire	4	4	3	3	3	3	2	2
Civiliste	1	1	1	1	2	2	2	2
Administration / intendance (avec apprenti/civiliste)	39	30.55	37	29.3	36	30.5	34	28.5
Total général	131	95.6	129	101.1	133	105.1	128	100.5

Absences de longue durée (+ de 30 jours compris)				
	2015	2016	2017	2018
Personnel soignant	1566.5	971.5	613	1714
Personnel d'exploitation	1486.5	346.5	130	1268.5

Répartition des charges et des ressources

Répartition des charges financières	2015	2016	2017	2018
	%	%	%	%
Salaire + charges sociales	79.30%	80.49%	81.97%	83.39%
Matériel médical	2.84%	2.78%	2.57%	1.77%
Produits alimentaires	4.78%	5.24%	5.12%	5.51%
Autres charges ménagères	1.94%	1.85%	1.65%	1.72%
Entretien immeuble + équipement	3.66%	2.80%	2.56%	3.14%
Eau et énergie	1.98%	2.02%	1.77%	2.03%
Intérêts financiers	3.08%	2.55%	2.22%	0.09%
Frais administratifs	1.21%	1.13%	1.04%	0.90%
Animation	0.24%	0.28%	0.24%	0.24%
Taxes, débours, assurances	0.40%	0.39%	0.40%	0.54%
Autres charges exploitation	0.56%	0.48%	0.47%	0.67%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

Répartition des ressources financières	2015	2016	2017	2018
	%	%	%	%
Hébergement	33.18%	32.28%	30.46%	31.71%
Soins	53.80%	55.40%	57.92%	59.72%
SPS	14.53%	15.40%	17.31%	14.69%
Résidents	22.63%	22.83%	23.12%	26.53%
Caisses maladie	16.64%	17.18%	17.49%	18.50%
Forfait médicaments	2.98%	2.96%	2.65%	1.06%
Recettes diverses	2.29%	3.07%	3.08%	3.50%
Restaurant/cafétéria	2.56%	2.45%	2.40%	2.58%
Participation des communes	5.19%	3.84%	3.49%	1.43%
TOTAUX	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%

12.2 Soins

Généralités

Le service de soins organise, à un rythme de deux à trois fois par mois et par espace de soins, des réunions avec les résidents et leurs proches afin d'instaurer un temps de parole où le résident et son entourage peuvent exprimer librement leurs préoccupations et satisfaction. Il s'agit de réunions de bilans six à huit semaines après l'admission du résident et de réunions annuelles. Ces démarches permettent d'ouvrir le dialogue sur des thèmes tels que la dépendance, la maladie, mais aussi sur les soins, l'hôtellerie et la vie sociale aux Bonnesfontaines. Elles favorisent les contacts triangulaires : résident - famille - institution. La participation des proches aux soins et à l'accompagnement est abordée. La présence de l'infirmière cheffe, de l'infirmière référente, et si besoin du directeur ou d'une autre personne de l'institution est assurée. Dans le but de développer davantage le rôle du référent, la présence de l'aide-infirmière référente est planifiée dans la mesure du possible. Le bilan est positif et bénéfique pour les trois parties. Les rapports d'entretien sont saisis par l'infirmière référente dans le SIEMS et un suivi est assuré.

Le rôle des référents des résidents est renforcé. Ils sont des vecteurs sociaux, des médiateurs entre le résident et l'extérieur. Les noms et les photos de l'infirmière et de l'aide-soignante référentes sont (pour la plupart) affichés dans les chambres, ceci dans le but de se faire mieux connaître. Les photos des référents sont particulièrement appréciées par les résidents et les familles. Un lien se crée ainsi avec la référente qui a pour mission de préparer l'admission du résident (visite à domicile, participation à l'accueil), facilitant l'adaptation des résidents à leur nouveau lieu de vie.

Deux médecins, le Docteur Roger Riedo et le Docteur Jacob Hetzel, ont assuré les soins médicaux des résidents en qualité de médecins répondants. Leur disponibilité et la très bonne collaboration avec l'institution ont permis de ne pas faire appel au service de la permanence de la ville et d'assurer une permanence médicale de qualité pour les 87 résidents.

Les résidents, dont l'état de santé a nécessité l'intervention d'un psychiatre, ont bénéficié des services du psychiatre de liaison du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM). Ce type de prestations est indispensable pour assurer le bien-être du résident, pour adapter éventuellement son traitement ou encore confirmer la nécessité d'une hospitalisation en milieu psychiatrique. Le Docteur Afrim Telaku est intervenu à plusieurs reprises pour une situation particulière et pour faciliter le dialogue entre les soignants, le médecin traitant et la famille. Douze résidents ont été présentés à la psychiatrie de liaison et trois hospitalisations au RFSM ont été nécessaires. Un transfert dans une unité de soins pour déments (USD) a été organisé. L'augmentation des problématiques psycho-gériatriques a convaincu de doubler la fréquence des passages du psychiatre. Ils se portent désormais à dix par année.

La présence de M. Philippe Dafflon, psychologue et psychothérapeute, deux vendredis par mois, est de nature à aider les résidents qui ont besoin d'un appui psychologique, d'une écoute particulière et d'échanges par rapport à une situation ou un vécu difficile.

Des séances bimensuelles sont organisées entre l'infirmière cheffe, les infirmières cheffes d'unités des soins et, séparément, avec le service de cuisine, le pharmacien conseil, le secteur d'animation et les veilleuses. Cela favorise la communication entre les secteurs et pour le suivi des projets. Des séances avec d'autres intervenants, p. ex la coiffeuse, le physiothérapeute, la podologue sont organisées au besoin.

Ressources humaines

Pour apporter aide et soutien au nouveau personnel, une collaboratrice par espace de soins est désignée pour faciliter l'intégration. Un programme est élaboré dans le but de présenter l'institution, son organisation, sa philosophie, d'évoquer le travail interdisciplinaire, la communication, les procédures, les objectifs institutionnels et les projets. Un suivi adapté aux besoins de chaque nouveau collaborateur est organisé lors de deux matinées par mois. Ces mesures personnalisées rassurent le nouveau personnel et l'aident à s'intégrer, à évoluer. Une traçabilité est assurée et sert de support aux évaluateurs. Cette démarche est très appréciée par le nouveau personnel et bénéfique pour l'institution. Les résidents ressentent aussi l'aisance du nouveau collaborateur.

L'infirmière cheffe assiste à toutes les évaluations effectuées lors du premier mois et du troisième mois de service. Le but est de suivre la personne, de la connaître le mieux possible et de mettre l'accent sur la philosophie de l'institution. Les points forts de chaque collaborateur sont mis en évidence de manière à valoriser les compétences de chacun et les points à améliorer définissent les objectifs futurs. Une auto-évaluation est demandée à chaque collaborateur pour que l'évaluation soit un véritable échange s'effectuant la plupart du temps dans un climat agréable et constructif.

Un tableau général est établi par les RH pour résumer les besoins du personnel en formation, les objectifs principaux et les remarques mentionnées lors de l'évaluation. Un suivi des personnes rencontrant des difficultés pour atteindre leurs objectifs est mis en place. L'infirmière cheffe a assisté avec les ICUS à plusieurs entretiens liés aux diverses difficultés rencontrées par certains collaborateurs, afin de donner une ligne institutionnelle et de soutenir l'ICUS.

Les ICUS sont régulièrement coachées par l'infirmière cheffe sur le management d'équipes et l'organisation. Un soutien leur est assuré dans les situations difficiles.

Le travail de l'infirmière est devenu plus administratif. Il demande une compétence particulière au niveau informatique, au niveau de l'analyse, du suivi des plans de soins, du relationnel avec les proches, tout en se tenant au courant des exigences des assureurs, du système qualité, des offices cantonaux, etc. Certains infirmiers se trouvent parfois en difficulté pour assumer leurs tâches. Une infirmière a diminué son taux d'activité dans le but de réduire le niveau de stress et garantir une sécurité de prise en soins.

Sur le plan de l'organisation, Mme Frosa Stockel, infirmière, a été nommée ICUS ad interim à l'espace Guntzett avec un cahier des charges partiel, relatif à la gestion du personnel, à la prise en soins et accompagnement des résidents et à la collaboration avec les familles. La gestion des RAI et la planification mensuelle du personnel (PEP) ont été confiées à une autre infirmière. Pour succéder à Mme Stockel qui devient ICUS suppléante, Mme Melihat Mavigök a été nommée ICUS au 1er février 2019. Celle-ci a été formée à l'HIB de Payerne et a été engagée il y a plus d'un an aux Bonnesfontaines, à l'espace Poya.

L'engagement de nouvelles infirmières a nécessité des efforts importants de la part des équipes pour leur introduction. L'arrivée de jeunes infirmières formées à Fribourg et motivées à travailler en EMS est réjouissante.

Achat de matériel médical

L'hygiène de la bouche est l'un des objectifs institutionnels depuis deux ans. Les prothèses dentaires nécessitent des soins particulièrement minutieux et réguliers. L'absence d'entretien des prothèses dentaires peut entraîner des facteurs de risque pour la mastication (sensibilité, douleurs), pour la santé (malnutrition) et de nombreuses pathologies de la muqueuse buccale (irritation, candidose, augmentation de la concentration de bactéries anaérobies). Ainsi, il a été décidé de l'acquisition d'un appareil pour le nettoyage, la désinfection et le détartrage des prothèses dentaires dont la livraison est prévue au début 2019. Cet appareil permet l'élimination des particules de nourritures incrustées dans la prothèse, de la plaque dentaire qui se dépose naturellement sur les prothèses et de bactéries souvent responsables de la mauvaise haleine.

Assistance pharmaceutique – pharmacien répondant

Une séance réunissant les médecins traitants, les médecins répondants, le pharmacien conseil, la direction, l'infirmière cheffe et les ICUS a été organisée afin de discuter du consensus pharmaceutique et des options à prendre quant aux traitements médicamenteux et à la possibilité de «déprescription », le but étant de faire appel, dans la mesure du possible, à des moyens non médicamenteux. Cette démarche reste importante malgré le changement imposé par les assurances au niveau du passage au système ambulatoire qui réduit le temps du conseil pharmaceutique.

Le passage du système forfaitaire au système ambulatoire a été lourd pour les équipes soignantes. La mise en place du matériel, la réorganisation du local de la pharmacie centrale, l'instauration des traitements dans des boîtes individuelles ainsi que les changements dus aux commandes informatisées des médicaments ont été assumés par le personnel infirmier des Bonnesfontaines. Un nouveau contrat, compatible aux exigences de la Pharmacienne cantonale, a été signé avec le pharmacien répondant, M. Bertrand Deschenaux.

La préparation des semainiers a été faite par les équipes diplômées pour deux des trois espaces de soins. Le projet d'automatisation de la préparation des semainiers, le « blistering », a été abandonné momentanément.

Santé et formation du personnel soignant

Conformément aux exigences légales, les veilleuses effectuant plus de 25 veilles par année, ont été invitées à effectuer une visite médicale annuelle auprès du Dr Jacob Hetzel, médecin répondant de l'institution. Le temps pour la visite médicale est donné par l'institution.

Pour ce qui est des formations continues, 1'438 heures de formations ont été organisées.

Les soins palliatifs occupent une place importante dans l'accompagnement des personnes vivant en EMS. Sensibles à cette technique de soins infirmiers et faisant partie du projet Palliative-Gériatrie, six collaborateurs ont assisté à la 8^{ème} journée fribourgeoise des soins palliatifs « Touche pas à mon proche ».

Pour ce qui est du domaine de la psychogériatrie, la formation à la méthode de la Validation de Naomie Feil a été organisée pour 45 soignants, le but étant de former et de sensibiliser l'ensemble du personnel des Bonnesfontaines. Une soirée consacrée aux familles a également été organisée sur la même thématique.

Six soignants ont effectué la formation FAP, Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé, d'une durée de six jours. Dans le cadre des forums psycho-gériatriques organisés par le RFSM, trois soignantes ont assisté à la formation sur le thème « Des voix dans la tête et des personnages imaginaires » et quatre infirmières sur le thème « Evaluation de la douleur centrée sur la personne souffrant de troubles cognitifs ».

Huit ASSC et une animatrice ont suivi une formation sur le thème des huiles essentielles dont l'utilisation contribue à l'objectif de déprescription médicamenteuse.

Plusieurs formations ont eu lieu pour améliorer les compétences du personnel infirmier quant aux procédures exigées par le RAI. Deux infirmières ont suivi la formation de coordinatrices RAI et trois autres de superviseuses. Une formation a été organisée à l'interne pour huit infirmières coordinatrices RAI sur la thématique du plan de soins individuels pour les résidents ayant des troubles cognitifs importants et des troubles du comportement (P2d). L'infirmière responsable du RAI a participé au Symposium RAI à Grangeneuve.

L'utilisation du logiciel SIEMS a été améliorée avec la mise en place des formations à l'interne pour tout le personnel. Cinq personnes ont suivi les formations données à l'extérieur par Tecost.

L'introduction de l'agenda électronique dans les trois espaces de soins a nécessité une formation à l'interne de tout le personnel diplômé. Cela améliore le suivi, diminue le risque d'erreurs et centralise l'information sur le SIEMS.

Assister au symposium pharmaceutique sur le thème « Prévention et prise en charge interdisciplinaire des troubles urinaires et prostatiques en EMS » a permis à quatre participants de mieux comprendre la problématique et les moyens qui existent pour l'adapter aux besoins des résidents ainsi que pour la prévention.

La gestion du matériel d'incontinence prend une place importante dans l'activité de tous les jours. Un test de quinze jours a été effectué dans un espace de soins avec un fournisseur potentiel. Le but est économique et ergonomique. Le test n'étant pas concluant, le travail avec le fournisseur actuel se poursuit.

Le suivi des étudiants et des apprentis demande une mise à jour régulière des connaissances des formateurs. La praticienne formatrice (PF) a assisté à la journée d'échanges et d'informations sur le thème « Etudiant-e-s en difficulté ! Réflexions et analyses, Programme Bachelor 2018 » organisée par HEdS FR. Deux soignants diplômés, FEE et formatrice en entreprise, ont participé à la séance d'informations pour la Procédure de qualification des ASSC- TPI.

L'infirmière cheffe et les trois ICUS ont participé au Symposium « La pudeur dans les soins », colloque international organisé à l'Université de Fribourg.

Dans le but de travailler l'objectif 2018, une « sensibilisation à la prophylaxie et à l'hygiène bucco-dentaire chez la personne âgée » a été donnée par un dentiste pour vingt soignantes.

Afin d'optimiser le travail en binôme, d'améliorer la prise en charge et la sécurité du patient, une infirmière a suivi une formation sur le thème « Infirmière-ASSC : un duo de choc ».

Une formation organisée par le fournisseur principal sur la gestion des plaies a été souhaitée par le personnel diplômé. Toutes les personnes diplômées, 24 au total, ont pu y assister.

Une dizaine de soignantes ont participé à la Journée de l'AFIPA sur le thème: « Santé, confiance, plaisir ; ma vie en EMS ».

L'infirmière cheffe et une ICUS ont assisté à la Plateforme cantonale de collaboration pour l'hébergement psycho-social, 3^{ème} rencontre INFRI-AFIPA-RFSM-SPS et partenaires et à une séance d'informations et de coordination « Attitude Réseau 2018 ».

La prévention des infections et de la transmission des bactéries et virus doit passer par une désinfection rigoureuse des mains. Le fournisseur de produits désinfectants a donné une formation sur le thème : «Comment assurer une bonne hygiène des mains tout en les préservant ? » et « Dermatite associée à l'incontinence, comment la prévenir et y faire face ? » Huit soignants ont participé à cette formation.

Plusieurs étudiants et auxiliaires de santé issus des différentes écoles et centres de formation du canton (HES, ECGF Grangeneuve, Croix-Rouge, Maturité spécialisée santé, stages de longue durée, stages d'observation) ont réalisé des stages aux Bonnesfontaines. Le travail de formation et d'encadrement est effectué par les soignants des services de soins. Deux soignantes référentes sont nommées et un suivi d'enseignement clinique est assuré. Le retour positif donné par les différentes écoles encourage à continuer dans cette voie. Les stagiaires et élèves disent être satisfaits de l'encadrement, des compétences des soignants, de leur disponibilité et des moyens mis en place au niveau organisationnel pour un climat d'apprentissage optimal.

Deux apprenties ASSC ont achevé avec succès leur formation, alors que quatre autres sont en cours de formation, dont l'une en formation dual.

La résidence bourgeoisiale a adhéré au projet SESAME Fribourg et a accepté, aux conditions discutées avec son responsable, d'engager quelques réfugiés pour des stages d'observations. Elle répondait ainsi à une demande des services sociaux cantonaux à l'instar de deux autres institutions du canton qui ont accepté d'accompagner une personne pour un stage de six mois. Ce type de stage nécessite beaucoup d'investissement de la part des équipes, mais c'est aussi gratifiant pour tous lorsque des progrès sont constatés. La personne concernée, d'origine érythréenne, a d'ailleurs pu être engagée par la suite confirmant le succès de cette collaboration.

12.3 Hôtellerie

Le service de l'Hôtellerie a contribué au bien-être des résidents pour diverses tâches au quotidien comme par exemple : assurer une propreté irréprochable de leur lieu de vie, le lavage et le repassage de vêtements privés, l'accueil à table en étant dévoué et à l'écoute du désir et de l'envie du résident.

Il a en outre mis en œuvre divers projets, tels que l'amélioration du suivi des collaborateurs en cas d'absence, la préparation des achats d'équipements (demande CODEMS), l'amélioration du service à table dans les espaces de soins, la mise en œuvre du concept de signalétique et sécurité sur les baies vitrées de la résidence.

Personnel

L'accueil de trois collaboratrices (EPT 2.1) en remplacement de deux collaboratrices parties en retraite (EPT 1.8), soit une augmentation de 0.3 EPT, permet une meilleure polyvalence dans le secteur de l'intendance. Celui-ci comprend 23 collaborateurs à différents taux d'activité et 4 apprentis :

- un apprenti cuisinier en 1^{ère} année, début d'apprentissage le 1^{er} août
- deux apprenties gestionnaires en intendance (GEI), dont l'une en 2^{ème} année et l'autre en 3^{ème} année, une apprentie de 3^{ème} année GEI a obtenu son diplôme en juillet 2018
- une employée en formation modulaire a réussi son diplôme GEI.

Les évaluations annuelles ont été organisées. Elles permettent l'échange, la valorisation, la reconnaissance du travail fourni, le partage dans la confiance et l'évocation des points à améliorer, et c'est aussi l'occasion de parler des objectifs institutionnels et personnels.

Les absences en cas de maladies et d'accidents du personnel sont toujours difficiles à gérer. La polyvalence reste une bonne solution pour assurer la suppléance. Le suivi des collaborateurs en cas d'absence leur permet de mieux réintégrer les équipes de travail.

Formations

Afin de valoriser le personnel d'intendance et de favoriser sa motivation, des formations ont été organisées :

• Sensibilisation à la validation (Naomi Feil)	8 personnes
• Travail avec des produits toxiques	22 personnes
• Formation continue des Formateurs en entreprise	2 personnes
• Participation à la journée de réflexion de l'AFIPA	5 personnes

Service de maison

Les employées de maison assurent l'entretien des chambres et les locaux communs de la résidence.

32 tonnes de linges sont traitées en buanderie, dont 12 d'habits privés des résidents qui demandent dextérité et précision au repassage. Le tout correspond à 0.8 EPT d'activité en lingerie. La sous-traitance du linge de maison (linge de lit, linge de cuisine et linge de toilette) à une entreprise extérieure donne satisfaction.

Grâce au financement de la CODEMS, du matériel a pu être remplacé, il s'agit de lave-linge de 13 kg et de 10 kg ainsi que de 20 lits médicalisés pouvant être abaissés à 25 cm du sol et équipés de demi-barrière permettant au résident de se lever plus facilement.

Service hôtelier

L'activité de la cuisine et du service hôtelier durant l'année 2018 a été comme chaque année intense et riche en retours positifs.

Au restaurant, 8'675 repas ont été servis. Le chiffre d'affaires a vu une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

L'enquête de satisfaction selon les cartes « Votre avis nous intéresse » permet d'être à l'écoute et de répondre à la plupart des demandes des clients, résidents, proches, visiteurs et personnel.

La police du commerce est passée en octobre afin de vérifier l'activité annoncée sur la patente, tout est respecté.

Durant le 2^{ème} semestre 2018, l'achat d'une braisière et d'une soupière, remplaçant du vieux matériel, assure une meilleure maîtrise des cuissons ainsi qu'un rendement plus important. Le remplacement du lave-vaisselle au mois de février a été effectué. Ces achats ont pu être réalisés grâce au financement de la CODEMS. Ce nouveau matériel a permis de voir une bonne réduction de l'énergie, le pic d'électricité quotidien est passé de 140 kWh à 120 kWh.

Suite à la nouvelle réforme de la loi sur les denrées alimentaires, introduite en mai, certaines procédures ont été mises en place :

- un panneau à l'entrée de la cuisine mentionne l'interdiction d'accès aux personnes étrangères au service sauf si elles sont munies de chaussons de protection bleus.
- une révision du matériel de pesée et de température s'effectue désormais 1x par an.
- la liste des allergènes est désormais ajoutée à l'autocontrôle de la cuisine.
- la provenance des viandes et poissons est précisée à chaque repas.

Au vu de la quantité de repas servis, une analyse trimestrielle est effectuée sur des échantillons test par un organisme autorisé. Celle-ci a été confiée à l'Institut agricole de Grangeneuve.

Deux contrôles d'hygiène inopinés par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires ont eu lieu le 18 janvier et le 25 octobre 2018 à 8 heures. Les locaux suivants ont été inspectés : les chambres froides, les locaux de consommation, les locaux de production, les locaux de stockage, l'office de l'espace de soins de Lorette, la laverie. Les points contrôlés sont : le concept d'autocontrôle, les produits utilisés, les processus d'activité, les locaux, les équipements et les appareils. Voici le bilan des rapports d'inspection : « lors de cette inspection, les contrôles ont été effectués par sondage. A cette occasion, tous les points ont été considérés comme conformes ».

Un contrat de livraison de repas a été conclu au 1^{er} octobre 2018 avec la Crèche Croque-Lune qui se trouve à proximité des Bonnesfontaines. Le transport s'effectue avec un chariot depuis la cuisine, ce qui est très pratique et écologique.

La fin de l'année est toujours un moment intense en cuisine, mais qui a su régaler les résidents et leurs familles.

Service technique

Le service technique a vécu une année de transition en septembre avec le départ d'un concierge et la sous-traitance d'activités de nettoyage, de transports et de sécurité à une entreprise externe.

Trois civilistes et un collaborateur placé par Coup de Pouce se sont succédé en qualité d'aides en conciergerie et technique, durant une grande partie de l'année.

Dans le secteur de la sécurité, le service technique a donné deux formations incendie obligatoires (juin et décembre) à tous les collaborateurs des Bonnesfontaines.

Le remplacement des lits médicalisés s'est poursuivi avec la livraison de 20 exemplaires, les derniers 40 autres suivront en 2019 et 2020 ; les anciens lits ont été démontés et offerts au Service hospitalier de l'Ordre de Malte (SHOMS) ainsi qu'au personnel qui le souhaitait.

Le service technique a collaboré avec diverses entreprises pour le changement et l'installation de nombreux appareils (en cuisine, le lave-vaisselle et deux braisières, et en linge, deux machines à laver).

La modification du nouveau système de chauffage a causé quelques problèmes techniques dus à la mise en route du chauffage à bois, problèmes résolus dans les meilleurs délais en collaboration avec les entreprises partenaires. Un contrôle périodique de l'eau est effectué en prévention des problèmes de légionellose.

Concernant les transports, la livraison des repas aux accueils extrascolaires du Jura et du Bourg est maintenant effectuée par un sous-traitant au moyen du véhicule de la résidence. Depuis octobre, les repas sont livrés par chariot tous les jours à midi à la crèche voisine. L'organisation des transports de résidents est planifiée et effectuée par le service avec l'aide de quatre bénévoles. En 2018, 260 transports médicaux ont été effectués dont 178 par les bénévoles et 10 par le service des soins. L'un des bus est utilisé un jour par semaine par la résidence du Manoir.

Pour terminer, en fin d'année, le tunnel reliant la résidence au foyer a dû être entièrement vidé, afin de le libérer pour débuter les travaux de construction des appartements protégés.

Durant toute l'année, le service technique fait son possible pour résoudre tous les petits et grands problèmes techniques dans les chambres des résidents et les locaux des employés de la maison.

MSST (mesures de santé, sécurité et hygiène au travail)

La COMSEC se réunit quatre fois par année. Font partie de cette commission l'infirmière cheffe, une infirmière et une aide-soignante pour les soins, le responsable du service technique, le chef de cuisine ainsi que le directeur et l'intendante. La commission de la COMSEC a pour but de prévenir les risques d'accident au travail. Elle veille aussi à la sécurité du résident dans ses déplacements dans la maison.

Six accidents professionnels sont néanmoins survenus en 2018, dont quatre accidents-bagatelles. Ces accidents professionnels sont discutés avec les personnes concernées et des mesures sont prises si nécessaire. Douze accidents non professionnels, dont quatre accidents-bagatelles et deux dommages dentaires, ont été signalés.

L'audit externe SSH (Sécurité, Santé et Hygiène) a eu lieu le 12 octobre 2018 sur les substances chimiques en EMS. Suite à cet audit, l'acquisition de bacs de rétention pour les produits chimiques a été effectuée pour les offices des espaces de soins, en cuisine et en buanderie.

Les questions liées au développement durable font partie de l'ordre du jour de chaque comité COMSEC, afin de rappeler l'implication de chacun dans ce domaine. L'audit du label « Etablissement de soins responsables » a eu lieu le 9 novembre 2018 avec une bonne réussite. Le rapport fait notamment état du suivi effectué depuis le précédent audit, soit la constitution d'un groupe de travail planifiant sur un plan de mobilité durable, l'acquisition de produits écologiques (gobelets pour les fontaines à eau en acide lactique et bâtons à remuer le café fabriqués avec de la canne à sucre, pailles en féculle de maïs), la pose de LED.

Afin de rester à jour dans les questions de sécurité au travail, des ateliers ont été suivis tels que :

- Protection des jeunes travailleurs et mesures d'accompagnement en matière de sécurité
- Autocontrôle de l'eau / Protection incendie
- Détermination des dangers « Substances nocives » (chimiques biologiques) et « Phénomènes dangereux ».

12.4 Administration

L'administration a effectué diverses tâches nombreuses et variées : réception, centrale téléphonique, courrier et correspondance, comptabilité financière et analytique, salaires du personnel et des charges sociales, paiement aux fournisseurs, facturation aux résidents, établissement de décomptes et de statistiques, gestion des informations sur écrans, prises de procès-verbaux et rédaction du journal interne.

Le service administratif a établi les dossiers des nouveaux résidents, leurs demandes de prestations complémentaires à l'AVS, leurs demandes de rentes d'impotence ainsi que les suivis consécutifs aux évaluations et réévaluations RAI (degré de soins et d'accompagnement). Il gère les liquidités internes des résidents et répond à toutes leurs demandes d'ordre administratif ou financier. Il est également à disposition des répondants et des proches pour toutes questions ou souhaits.

Le secrétariat a géré également l'établissement des contrats de travail, des suivis des dossiers d'engagement et de fin d'activité, des départs en retraite et en pré-retraite, du versement des salaires, des adhésions à la Caisse de Pensions Veska, des allocations familiales et cantonales et des déclarations de maladie et accident.

Pour toutes ces tâches précitées, l'administration se réfère systématiquement aux procédures, processus et documents qualité qui sont mis à jour en cas de modifications. Une relecture des chapitres et annexes qualité est effectuée régulièrement. Par ailleurs, les points relatifs au développement durable sont intégrés dans la gestion documentaire.

Des logiciels informatiques tels que SIEMS (système d'informations et de communications pour établissements médicalisés), OPALE BluePearl (programme de facturation et d'établissement des salaires), WeDo (outil collaboratif pour gérer et partager des tâches en équipe), PEP (planification du travail), DOTSPS (dotation du personnel soignant), ont été utilisés quotidiennement.

L'administration s'est occupée des locations de places de parking du personnel, de la commande et de la distribution du matériel de bureau aux espaces de soins et l'établissement des cartes d'anniversaires aux résidents et au personnel.

Durant l'année, avec la participation d'un civiliste, le secrétariat a numérisé l'ensemble des dossiers du personnel.

Le central téléphonique est devenu analogique (voice over IP). Le programme Globaltax pour la gestion des communications téléphoniques a été remplacé par la plateforme informatique de Swisscom, Invoice Extranet. L'utilisation des fax a été abandonnée.

Des photos-portraits ont été effectués par une photographe professionnelle pour l'ensemble du personnel. Celles-ci font partie intégrante du dossier administratif, sont visibles sur un annuaire interne via le Siems et servent d'information relative aux personnes soignantes référentes de chaque résident. Cette photo pourrait être publiée dans le journal d'informations, sur le site Internet des Bonnesfontaines ou encore sur les écrans d'informations de la résidence. Pour respecter la confidentialité, tout nouveau personnel signe son accord de publication de son image sur un document ad hoc.

Le nouveau Centre de coordination des EMS du district de la Sarine, actif depuis l'automne 2018, a remplacé le système Gelaems pour les inscriptions de potentiels résidents. Le programme WeDo est utilisé par le Centre et est accessible par tous les EMS. Le Centre se charge de répartir les personnes au sein des EMS, en conservant leur choix de séjour dans la mesure du possible. L'administration invite tout nouvel inscrit à visiter la résidence avec ses proches.

En ce qui concerne le personnel, le service a pu bénéficier de l'aide d'un civiliste jusqu'au mois de juillet. L'administration a formé également durant un mois une apprentie gestionnaire en intendance dont le cursus comprenait quelques travaux de secrétariat et de comptabilité, ainsi que de la réception et de la téléphonie.

12.5 Vie sociale

Le service d'animation travaille en collaboration avec le personnel soignant, administratif et hôtelier. Son activité consiste à favoriser le bien-être physique, psychique, spirituel et social de la personne tout en respectant ses intentions et sa vie privée.

Sorties organisées

- Visite du Musée Chaplin à Corsier-sur-Vevey, au Manoir du Ban.
- Grande promenade en car à Faulensee en mai, sur les bords du Lac de Thoune.
- Diverses sorties, au lac, à la campagne, en montagne, ont lieu toute l'année.

Ateliers quotidiens ou hebdomadaires

- Des rencontres en salle d'animation ont lieu tous les matins. Elles permettent la valorisation de chacun, favorisent les relations, servent à la promotion des échanges entre les résidents et avec les animatrices.
- Les soirées « thé-échange », qui ont lieu une fois par semaine après le repas du soir, facilitent l'échange, la convivialité et le dialogue.
- La chorale des Bonnesfontaines dont le répertoire est bilingue français-allemand se réunit régulièrement pour ses répétitions.
- Des ateliers spécifiques pour les personnes malvoyantes, des ateliers cognitifs, des massages des mains et des accompagnements individuels. Les ateliers de détente appelés atelier « Snoezelen » répondent aux besoins spécifiques de certaines personnes.
- Tous les dimanches, un film est projeté dans la salle Bielmann.

Animations avec intervenants extérieurs

- Les rencontres folkloriques internationales, avec le spectacle d'un groupe de danseurs grecs.
- La fête du 1^{er} août, au son des cors des Alpes et avec la dextérité des lanceurs de drapeaux.
- Concert de la Chorale du Mouvement des Aînés.
- Les rencontres intergénérationnelles, que ce soit avec des bébés de la crèche, avec l'accueil extra-scolaire ou avec des adolescents ont lieu régulièrement.
- L'animation spirituelle est favorisée avec le passage régulier d'une aumônière et de visiteuses pastorales. Les résidentes et les résidents bénéficient de deux messes hebdomadaires.

Activités ponctuelles diverses

- Durant l'été, des grillades ont eu lieu dans le jardin de la résidence et au bord du lac de Gruyère à Gumeffens.
- Organisation de deux vernissages, avec la participation du chœur des Bonnesfontaines : l'exposition de M. le Chanoine Paul Frochaux, intitulée « Couleurs en fête » et celle de Mme Ludmila Vonlanthen Paloika, intitulée « Magie des fleurs ».
- Rencontre avec les joueurs de Fribourg Olympic, un moment plein d'intensité.
- Défilé de mode en collaboration avec la boutique « Pour toi et moi ». Des résidents se sont prêtés au jeu du mannequinat durant une journée, avec passage chez la coiffeuse et maquilleuse.
- En septembre, la fête de l'automne a rencontré un vif succès. Les résidents ont pu partager une journée de fête en compagnie de leur famille : rôtis à la broche, musique d'ambiance, participation de dames brodeuses, marché de confections maison, tombolas, balades en escargoline tirée par un âne, participation de chèvres blanches. La journée s'est terminée par un lâcher de ballons.
- Participation à la Foire de Fribourg La Cantonale : l'Afipa, hôte d'honneur, fêtait ses 35 ans d'existence.

Activités liées à la mobilité

- Des barres parallèles et des engins favorisant la mobilité sont installés à l'extérieur, sous les platanes. La salle de fitness inaugurée en février est bien utilisée ; elle est aussi appréciée des physiothérapeutes pour leurs interventions.
- Un groupe de résidents a participé aux rencontres olympiques inter-EMS Sarine, sous la bannière « Les tout terrain ». Ces joutes ont été organisées par la Jeune Chambre Internationale de Fribourg à la salle de sport de Ste-Croix.
- Participation à la course de Morat-Fribourg avec les joëlettes.
- Le groupe de marche du mardi vise à favoriser la mobilité hiver comme été. La gym douce, la danse assise et la zumba sont aussi des ateliers basés sur le mouvement et le plaisir.

Bergerie

Une bergerie et un parc ont été réalisés dans le but d'y accueillir quelques chèvres au printemps 2019. Cette construction a été possible grâce à l'engagement du Centre forestier de La Corbaz et de son équipe.

Bénévoles

Une quinzaine de bénévoles donnent de leur temps régulièrement auprès des résidents : lecture du journal, transports, participation à divers ateliers, présence auprès des résidents, et bien d'autres activités encore. Ils représentent une aide précieuse qui est appréciée des résidents et du personnel aussi.

13. CAISSE DES SCHOLARQUES

C'est à l'initiative du Prévôt du Chapitre de Saint-Nicolas, Pierre Schneuwly (1539-1597), qu'est instituée, en 1575, puis définitivement constituée deux ans plus tard, la Caisse des Scholarques ou Schulherren. Née dans le même contexte de réforme catholique que le Collège jésuite de Saint-Michel (1582), elle revêt d'abord le rôle d'une commission scolaire de la Municipalité, une sorte de Conseil de l'Instruction, dont la réglementation fut rassemblée dans un volume connu sous le nom de *Katharinenbuch*. Elle devient ensuite un organisme d'octroi de subsides aux jeunes bourgeois et bourgeois de la Ville désirant faire des études supérieures dans les « arts et les sciences », mission qu'elle continue à remplir en ce XXI^{ème} siècle.

La Caisse des Scholarques est gérée par la Chambre des Scholarques. Elle est composée de 6 membres et est présidée par la Conseillère communale, directrice du Service des affaires bourgeois.

Le but de la Fondation est de favoriser les progrès de l'instruction en fournissant des subsides aux jeunes bourgeois et bourgeois de Fribourg qui se vouent aux études supérieures.

En 2018, 14 (13) bourgeois et bourgeois ont bénéficié de subsides. Les subsides accordés se situent entre CHF 800.00 et CHF 1'200.00 et s'élèvent au total à CHF 14'600.00.

14. FONDATION C.-J. MOOSBRUGGER

La constitution formelle de la Fondation Moosbrugger confirme le testament du 18 août 1916 de feu Monsieur Charles-Jean Moosbrugger, décédé à Londres le 21 octobre 1916. Compte tenu de l'usufruit viager en faveur des héritiers grevant le capital, la Fondation Moosbrugger n'a pu être active qu'à partir de l'année 1960. Pour assurer son fonctionnement, un règlement fut approuvé le 15 juillet 1960 par le Conseil communal.

En collaboration avec le Service de la surveillance des fondations et des institutions de prévoyance professionnelle, un acte constitutif et des statuts, adoptés le 27 novembre 2007 et annexés à l'acte de fondation dont ils font partie intégrante, ont été établis sur la base du Règlement de la Fondation afin d'être en conformité avec les articles 80 et ss du CCS qui régit la Fondation Moosbrugger à titre de droit public supplétif. Les volontés de Charles-Jean Moosbrugger ont été respectées.

Les statuts qui ont été adoptés ne comportent que des modifications d'ordre formel et rédactionnel par rapport aux volontés du fondateur et du Règlement précédent en vigueur. La Fondation est inscrite au Registre du Commerce de la Sarine depuis le 29 novembre 2007.

La Fondation a pour but d'allouer des subsides à des jeunes bourgeois et bourgeois de la Ville de Fribourg qui désirent faire un séjour en Angleterre pour compléter leurs connaissances de la langue anglaise.

L'administration de la Fondation incombe à un Conseil de Fondation, composé des 7 membres du Conseil bourgeois dont la Présidente est la Conseillère communale, directrice, en charge du dicastère du Service des affaires bourgeois.

En 2018, aucune (2) demande de bourses n'a été traitée. Les demandes de bourses obtenues en 2017 (2) ont été réalisées en 2017 et 2018.